

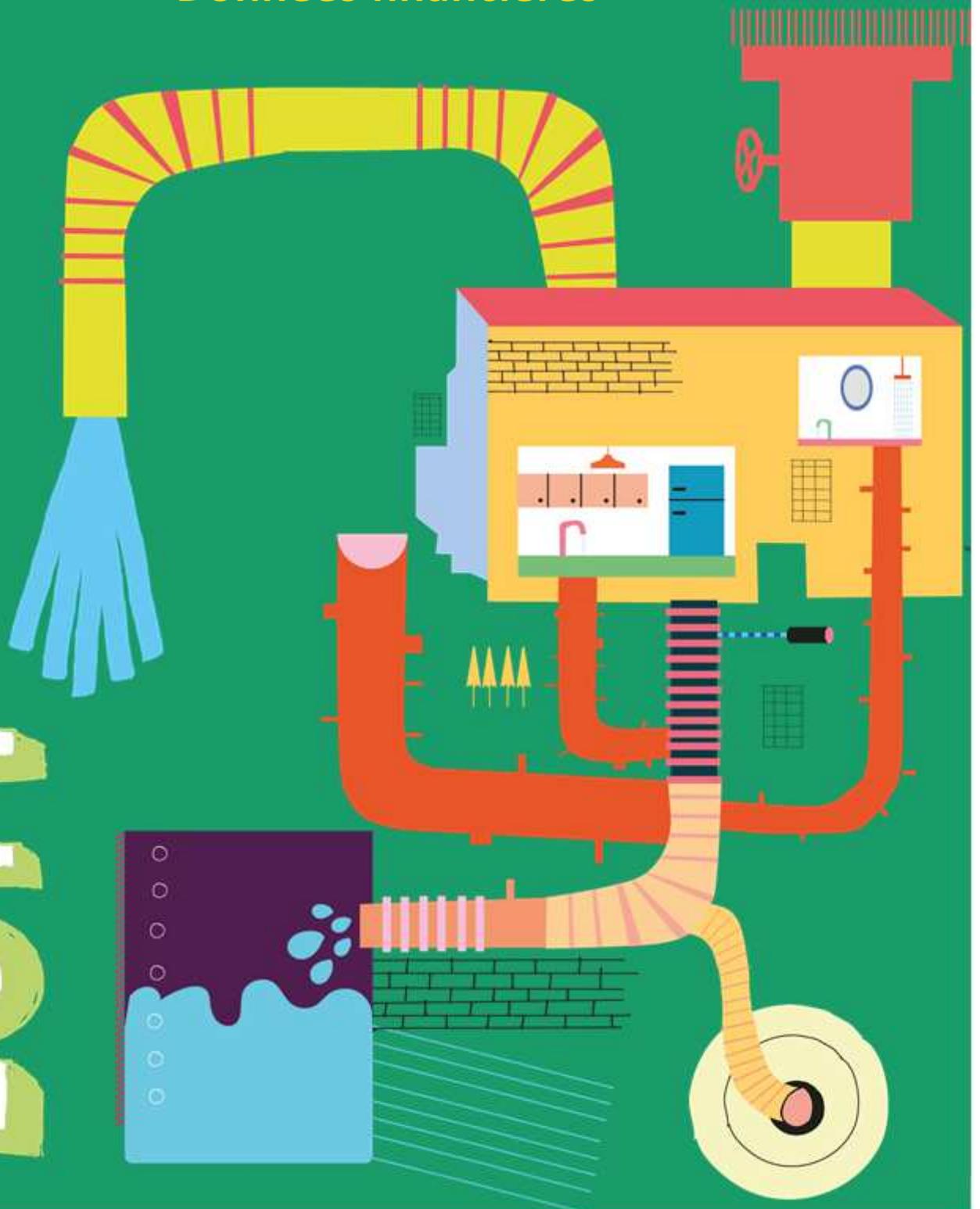


# RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

SIA DE MARNE LA VALLEE (SIAM USINE)

Données financières

2019





# Sommaire

<b>1. INTRODUCTION GENERALE.....</b>	<b>5</b>
1.1. Commentaires généraux.....	5
1.2. Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA.....	5
<b>2. ORGANISATION DE LA SOCIETE .....</b>	<b>5</b>
<b>3. PRODUITS PROPRES DU FERMIER .....</b>	<b>6</b>
3.1. Commentaires généraux.....	6
3.2. Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA.....	6
3.1. Conventions signées dans l'année .....	6
<b>4. VOLUMES ASSAINISSEMENTS DE LA STATION D'EPURATION.....</b>	<b>8</b>
4.1. Volumes assainissements .....	8
4.2. Détail des abonnés par commune .....	9
4.3. Détail des volumes assainissement par commune .....	12
<b>5. CHARGES DE GESTION DU SERVICE AFFERME .....</b>	<b>15</b>
5.1. Dépenses courantes d'exploitation .....	15
5.2. Charges calculées .....	18
<b>6. CHARGES DE SUPPORT DE STRUCTURE .....</b>	<b>20</b>
6.1. Commentaires généraux.....	20
6.2. Commentaires spécifiques et à la société EQUALIA .....	20
<b>7. AUTRES CHARGES.....</b>	<b>22</b>
7.1. Valorisation des travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de Délégation de Service Public (DSP) .....	22
7.2. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise.....	22
<b>8. AUTRES INFORMATIONS .....</b>	<b>22</b>
<b>9. COMPTES TIERS .....</b>	<b>23</b>
9.1. Annexe 1 : compte de la part syndicale perçue par le fermier .....	23
9.2. Annexe 2 : état des reversements de TVA.....	32
<b>10. RESULTATS ECONOMIQUE DE LA GESTION DU SERVICE .....</b>	<b>33</b>
<b>11. DOCUMENTS FINANCIER JOINTS.....</b>	<b>34</b>
11.1. Annexe 3 : facture 120 m3 .....	34
11.2. Annexe 4 : justificatif du paiement des primes d'assurances et tableaux des limites de garanties.....	36
11.3. Annexe 5 : Compte de renouvellement.....	48
11.5. Annexe 7 : sous-traitants .....	52
11.6. Annexe 8 : Inventaire valorisé.....	53
11.7. Annexe 8bis : inventaire des biens de reprise .....	54
11.8. Annexe 9 : organigramme du personnel actualisé .....	55
11.9. Annexe 10 : Le compte Annuel de Résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) .....	57
11.10. Annexe 11 : comptes sociaux de la société EQUALIA SERVICES .....	67



# 1. Introduction générale

## 1.1. COMMENTAIRES GENERAUX

Le décret 2005-236, codifié aux articles R1411-7 et R1411-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a fourni des précisions sur les données devant figurer dans le Rapport Annuel du Déléataire prévu à l'article L1411-3 du même CGCT, et en particulier sur le Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) de la délégation.

Le CARE établi au titre de l'exercice respecte ces principes. La présente annexe fournit les informations relatives à ses modalités d'établissement (voir Annexe 11).

## 1.2. COMMENTAIRES SPECIFIQUES AU CONTRAT ET A LA SOCIETE EQUALIA

Conformément à la demande du SIAM, la SFDE a créé une société exclusivement dédiée à l'affermage du service de son traitement des eaux usées dont les statuts ont été déposés au registre du commerce et des sociétés le 26/12/2008.

Par ailleurs, la SFDE s'est engagée à présenter chaque année son Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation selon la structuration du compte d'exploitation prévisionnel du contrat de Délégation de Service Public (ci-après le Compte d'Exploitation).

Ce Compte d'Exploitation relatif au contrat de délégation de service public (voir Partie X), établi sous la responsabilité de la Société délégataire EQUALIA SERVICES, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles spécifiques exposées ci-dessous.

# 2. Organisation de la société

L'organisation de la Société EQUALIA au sein du Centre Régional Ile-de-France Nord de Veolia Eau (groupe Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux) comprend différents niveaux opérationnels qui apportent quotidiennement leur contribution au bon fonctionnement des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement qui leur sont confiés.

La décentralisation et la mutualisation de l'activité aux niveaux adaptés représentent en effet un des principes majeurs d'organisation de Veolia Eau et de ses sociétés.

Au sein de cette organisation, pour faire face aux nouveaux défis auxquels se trouvent confrontés ses métiers, et notamment pour accroître la qualité des services rendus à ses clients, la Société EQUALIA a pris part à la démarche engagée par Veolia Eau visant à accroître la collaboration entre ses différentes sociétés. Dans ce contexte, la Société est associée à d'autres sociétés du Groupe pour mettre en commun au sein d'un GIE national un certain nombre de fonctions supports (service clientèle, ressources humaines, bureau d'étude technique, service achats, expertises nationales...) ; étant précisé que cette mise en commun peut être organisée en tant que de besoin sur des périmètres plus restreints (au niveau d'une Zone ou d'un Centre Régional par exemple).

Aujourd'hui, les exploitations de la Société bénéficient des interventions tant de ses moyens propres que des interventions du GIE national, au travers d'une organisation décentralisant, au niveau adapté, les différentes fonctions.

## 3. Produits propres du fermier

### 3.1. COMMENTAIRES GENERAUX

Les produits inscrits dans le Compte d'Exploitation regroupent l'ensemble des produits d'exploitation hors TVA comptabilisés en application du contrat, y compris ceux des travaux attribués à titre exclusif.

En ce qui concerne les activités d'assainissement, ces produits se fondent sur les volumes distribués de l'exercice, valorisés en prix de vente. A la clôture de l'exercice, une estimation s'appuyant sur les données de gestion est réalisée sur la part des produits non relevés et/ou facturés au cours du mois de décembre. Ces facturations sont comptabilisées dans les comptes de l'année suivante, tout comme, le cas échéant, les écarts d'estimation.

Le détail des produits annexé au Compte d'Exploitation fournit une ventilation des produits entre produits facturés au cours de l'exercice et variation de la part estimée sur consommations.

### 3.2. COMMENTAIRES SPECIFIQUES AU CONTRAT ET A LA SOCIETE EQUALIA

Les produits propres sont détaillés au chapitre V.

Les recettes perçues au titre des conventions ordinaires pour l'exercice s'établissent à 9 480k€, en diminution de 2,82 %.

Les recettes perçues au titre des conventions complètes de l'exercice sont de 457k€, en augmentation de 10%.

Ci-après l'évolution des assiettes et tarifs des CSD WILLIAM-SAURIN et ELYS-THIMEAU depuis 2008 :

NB : comme chaque année nous avons corrigé en N+1 les impacts des coefficients et établi une facture rectificative au titre de l'année N.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>WILLIAM SAURIN</b>												
Assiette globale (m3)	526 043	478 986	433 189	488 396	552 563	505 833	489 614	469 493	411 303	268 588	270 500	301 765
Impact coefficients	1,011	1,017	1,017	1,019	1,005	0,931	0,848	0,760	0,684	1,022	1,341	1,408
Assiette corrigée (m3)	531 835	487 150	440 573	497 875	555 299	470 770	415 075	356 918	281 311	274 580	362 849	424 734
Total facturé (€)	448 266	389 081	347 889	412 286	486 805	421 732	379 277	329 042	264 589	233 393	309 909	361 065
<b>ELYS-THIMEAU</b>												
Assiette globale (m3)	165 097	159 567	141 946	136 130	133 018	126 514	145 279	163 186	145 120	129 802	123 505	113 115
Impact coefficients	0,765	0,750	0,883	0,770	0,785	0,812	0,844	0,8439	0,858	1,000	1,000	1,000
Assiette corrigée (m3)	126 299	119 675	125 367	104 820	104 419	102 438	122 601	137 713	124 469	129 802	123 505	113 115
Total facturé (€)	106 551	95 576	98 997	86 848	92 075	91 346	111 576	125 070	118 227	110 331	105 486	96 071

### 3.1. CONVENTIONS SIGNEES DANS L'ANNEE

N°	Société	Retour signée de toutes les parties POUR ATTRIBUTION
18-438044	Chardon Automobiles	02/01/2019
18-058005	Cryopal	02/01/2019
18-243136	AV Recyclage	11/03/2019
18-058076	SINGLY	25/06/2019
18-464002	Laboratoire Cofane	25/06/2019
18-438042	Coupery & Masson	25/06/2019
18-121049	Jardins Loisirs	13/06/2019

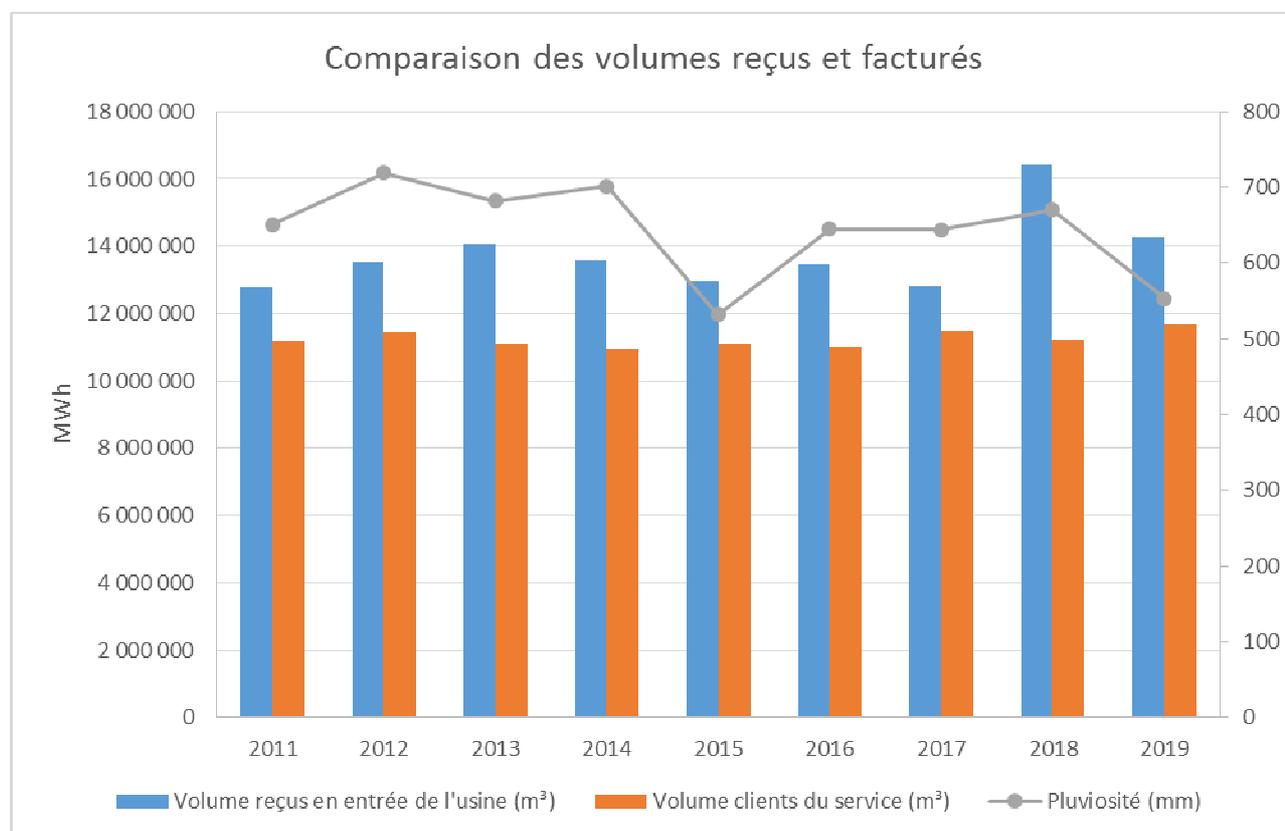
19-058035	Hôtelière de Bussy	25/06/2019
18-438089	Mandarine Traiteur	30/07/2019
19-438090	Fréquence Matériels Réceptions	30/07/2019
19-085055	Hôtelière du Parc	11/10/2019
19-243007	Mc Donald's Est Parisien	04/11/2019
19-243114	Lagny Auto Services	16/10/2019
18-307005	Boiron	16/10/2019
19-237003	Grand Hôpital de l'Est Francilien	04/12/2019
18-464017	Claye-Distribution	04/12/2019
19-058079	Sodexo	04/12/2019
16-268009	B&B Dreamland Hôtel	04/12/2019
19-058062	Mc Donald's Est Parisien	04/12/2019
20-111001	Parc Disney-Disneyland Hôtel-Walt Disney Studios	19/12/2019
18-438060	SPEEDY 231	19/12/2019
18-058004	Rabourdin	19/12/2019
19-307040	Intermarché SAS Dismont	19/12/2019

## 4. Volumes assainissements de la station d'épuration

### 4.1. VOLUMES ASSAINISSEMENTS

L'évolution de l'assiette de la redevance assainissement pour l'usine de dépollution du Siam est présentée dans le tableau suivant :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre total d'habitant	207 265	209 555	210 326	211 347	212 229	215 403	221 963	223 355
Nombre total d'usagers assujettis	41 934	41 934	42 383	42 675	42 926	43 313	44 203	44 335
Volume reçus en entrée de l'usine (m <sup>3</sup> )	13 519 266	14 051 441	13 587 104	12 967 632	13 461 246	12 823 449	16 422 449	14 271 432
Volume clients du service (m <sup>3</sup> )	11 431 321	11 118 595	10 942 667	11 109 245	10 986 901	11 480 578	11 212 833	11 669 638
Pluviosité (mm)	719	682	701	532	645	644	670	553



#### Remarques :

- Depuis 2010, nous comparons les valeurs de notre pluviomètre par rapport aux valeurs de Météo France (Station de Torcy). Lorsque nous constatons une dérive, nous l'inscrivons dans les bilans annuels pour les mois impactés.
- L'assiette assainissement est calculée sur la période du 01/01/N au 31/12/N, différente de la surtaxe syndicale qui est établie sur la période du 01/03/N au 28/02/N+1( cf. chapitre IV annexe 1 du CRF).

## 4.2. DETAIL DES ABONNES PAR COMMUNE

La fiabilisation régulière de nos bases de données et en particulier la qualification de nos consommateurs, peut générer des modifications dans la présentation des données du rapport qui s'appuie sur cette segmentation. Nous avons réalisé en 2019 un nombre plus important de corrections dans le cadre de la mise en place de notre nouvelle solution de Gestion de la Relation Client ou CRM (Customer Relationship Management). L'impact sur la présentation des données en est plus visible.

Nous ne maîtrisons pas la source et l'évolution des données pour les communes dont nous ne sommes pas le délégataire. Nous n'avons pas reçu de données pour 2019, nous nous sommes basés sur l'année n-1.

COMMUNE	TYPOLOGIE	2019
BAILLY-ROMAINVILLIERS	SAUR	1715
Total pour BAILLY-ROMAINVILLIERS		1715
BUSSY ST GEORGES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	43
	Collectifs	5
	Individuels	3895
	Industriels	1
Total pour BUSSY ST GEORGES		3944
BUSSY ST MARTIN	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	5
	Individuels	258
Total pour BUSSY ST MARTIN		263
CARNETIN	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	2
	Individuels	174
Total pour CARNETIN		176
CHALIFERT	SAUR	280
Total pour CHALIFERT		280
CHAMPS SUR MARNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	69
	Collectifs	3
	Individuels	3625
	Industriels	0
Total pour CHAMPS SUR MARNE		3697
CHANTELOUP EN BRIE	SAUR	1147
Total pour CHANTELOUP EN BRIE		1147
CHESSY	SAUR	1377
Total pour CHESSY		1377
COLLEGIEN	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	11
	Collectifs	2
	Individuels	1165
	Industriels	0
Total pour COLLEGIEN		1178
COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL	Individuels	150
Total pour COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL		150

CONCHES SUR GONDOIRE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	16
	Individuels	629
<b>Total pour CONCHES SUR GONDOIRE</b>		<b>645</b>
COUPVRAY	SAUR	1084
<b>Total pour COUPVRAY</b>		<b>1084</b>
CROISSY BEAUBOURG	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	17
	Individuels	891
	Industriels	0
<b>Total pour CROISSY BEAUBOURG</b>		<b>908</b>
DAMP MART	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	10
	Collectifs	2
	Individuels	1234
	Industriels	0
<b>Total pour DAMPMART</b>		<b>1246</b>
EMERAINVILLE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	31
	Collectifs	2
	Individuels	1569
	Industriels	1
<b>Total pour EMERAINVILLE</b>		<b>1603</b>
FERRIERES EN BRIE	SAUR	991
<b>Total pour FERRIERES EN BRIE</b>		<b>991</b>
GOUVERNES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	4
	Individuels	445
<b>Total pour GOUVERNES</b>		<b>449</b>
GUERMANTES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	3
	Individuels	438
<b>Total pour GUERMANTES</b>		<b>441</b>
JOSSIGNY	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	4
	Collectifs	0
	Individuels	177
<b>Total pour JOSSIGNY</b>		<b>181</b>
LAGNY SUR MARNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	72
	Collectifs	15
	Individuels	5270
	Industriels	2
<b>Total pour LAGNY SUR MARNE</b>		<b>5359</b>
LESCHEs	SAUR	194
<b>Total pour LESCHES</b>		<b>194</b>
LOGNES	Appareils publics	0

	Bâtiments communaux	45
	Collectifs	1
	Individuels	1479
	Industriels	0
Total pour LOGNES		1525
LOGNES AERODROME	Individuels	25
	Industriels	0
Total pour LOGNES AERODROME		25
MAGNY LE HONGRE	SAUR	1824
Total pour MAGNY LE HONGRE		1824
MONTEVRAIN	SAUR	1911
Total pour MONTEVRAIN		1911
NOISIEL	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	43
	Collectifs	11
	Individuels	2044
	Industriels	1
Total pour NOISIEL		2099
POMPONNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	9
	Collectifs	1
	Individuels	1100
	Industriels	0
Total pour POMPONNE		1110
SERRIS	SAUR	1460
Total pour SERRIS		1460
ST THIBAUT DS VIGNES	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	15
	Collectifs	4
	Individuels	1694
	Industriels	1
Total pour ST THIBAUT DS VIGNES		1714
THORIGNY SUR MARNE	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	30
	Collectifs	8
	Individuels	2508
	Industriels	0
Total pour THORIGNY SUR MARNE		2546
TORCY	Appareils publics	0
	Bâtiments communaux	67
	Collectifs	2
	Individuels	3021
	Industriels	2
Total pour TORCY		3092
<b>Total général</b>		<b>44334</b>

### 4.3. DETAIL DES VOLUMES ASSAINISSEMENT PAR COMMUNE

COMMUNE	VOLUME 2018	VOLUME 2019	N/N-1
BAILLY-ROMAINVILLIERS	691 757	755 787	9,3%
BOUES EQUALIA	3 466	681	-80,4%
BUSSY ST GEORGES	1 228 307	1 202 782	-2,1%
BUSSY ST MARTIN	31 244	29 166	-6,7%
CARNETIN	15 537	16 412	5,6%
CHALIFERT	33 991	27 652	-18,6%
CHAMPS SUR MARNE	183 907	178 865	-2,7%
CHANTELOUP EN BRIE	258 034	189 849	-26,4%
CHESSY	396 870	281 427	-29,1%
COLLEGIEN	196 277	232 697	18,6%
COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL	16 450	16 355	-0,6%
CONCHES SUR GONDOIRE	75 718	72 160	-4,7%
COUPVRAY	530 106	532 680	0,5%
CROISSY BEAUBOURG	147 456	143 815	-2,5%
DAMP MART	129 781	151 731	16,9%
EMERAINVILLE	360 019	383 578	6,5%
FERRIERES	0	300 335	-
GOUVERNES	44 782	47 119	5,2%
GUERMANTES	49 414	48 179	-2,5%
JABLINES	22 779	25 388	11,5%
JOSSIGNY	83 506	86 738	3,9%
LAGNY SUR MARNE	927 728	925 311	-0,3%
LESCHES	7 088	20 559	190,1%
LOGNES	684 061	681 926	-0,3%
LOGNES AERODROME	2 818	2 723	-3,4%
MAGNY LE HONGRE	624 727	643 896	3,1%
MONTEVRAIN	531 428	637 570	20,0%
NOISIEL	738 082	734 183	-0,5%
POMPONNE	194 909	174 708	-10,4%
SERRIS	674 241	661 281	-1,9%
ST THIBAUT DS VIGNES	781 126	935 178	19,7%
THORIGNY SUR MARNE	390 600	424 351	8,6%
TORCY	1 156 624	1 104 556	-4,5%
<b>Total général</b>	<b>11 212 833</b>	<b>11 669 638</b>	<b>4,1%</b>

**Commentaire sur le calcul des volumes de William Saurin :**

## WILLIAM SAURIN

Volume 1 <sup>er</sup> semestre (m3)	148 057
Cp1	1
Volume 2 <sup>ème</sup> semestre (m3)	153 708
Cp2	1
Vfacturé = V1xCp1 + V2xCp2 (m3)	304 765

Volumes ST THIBAUT DES VIGNES (m3)	935 178
Volumes ST THIBAUT DES VIGNES hors WILLIAM SAURIN (m3)	633 413

Conformément aux dispositions de la convention spéciale de déversement établie pour l'industriel, les coefficients de rejet (Cr), de pollution (Cp) et d'abattement (A) sont appliqués au volume relevé de l'année pour obtenir les assiettes mentionnées ci-dessus.

Le volume relevé correspond au volume d'eau prélevé sur le réseau public d'eau potable ou sur toute autre source, mesuré en m<sup>3</sup>, conformément à la convention spéciale de déversement.

**Commentaire sur le calcul des volumes de Elys-Thimeau :**

## ELYS-THIMEAU

V1 (m3)	58 262
Cp1	1
V2 (m3)	54 853
Cp2	1
Vfacturé = V1xCp1 + V2xCp2 (m3)	113 115

Volumes ST THIBAUT DES VIGNES (m3)	935 178
Volumes ST THIBAUT DES VIGNES hors ELYS-THIMEAU (m3)	822 063



## 5. Charges de gestion du service affermé

Les charges inscrites dans le Compte d'Exploitation englobent l'ensemble des charges exclusivement imputables au contrat.

Le montant de ces charges résulte soit directement de dépenses inscrites en comptabilité soit de calculs à caractère économique.

Ces charges comprennent :

- les dépenses courantes d'exploitation (cf IV.1.),
- un certain nombre de charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (domaines privé et délégué) et de l'obligation contractuelle de renouvellement (cf IV.2.). Pour être calculées, ces charges n'en sont pas moins identifiées contrat par contrat, en fonction de leurs opérations spécifiques,
- les charges correspondant aux produits perçus pour le compte des collectivités et d'autres organismes (inscrite au CARE mais exclus du Compte d'Exploitation)

### 5.1. DEPENSES COURANTES D'EXPLOITATION

#### Commentaires généraux

Il s'agit des dépenses de personnel imputées directement, d'énergie électrique, d'achats d'eau, de produits de traitement, d'analyses, des redevances contractuelles et obligatoires, de la Contribution Foncière des Entreprises et de certains impôts locaux, etc.

En cours d'année, les imputations directes de dépenses de personnel opérationnel au contrat ou au chantier sont valorisées suivant un coût standard par catégorie d'agent qui intègre également une quote-part de frais « d'environnement » (véhicule, matériel et outillage, frais de déplacement, encadrement de proximité...). En fin d'année, l'écart entre le montant réel des dépenses engagées au niveau de l'unité opérationnelle (UO) dont dépendent les agents et le coût standard imputé fait l'objet d'une répartition au prorata des heures imputées sur les contrats de l'UO. Ce calcul n'a pas d'incidence sur la présentation des charges, qui continuent à figurer selon leur nature dans les différentes rubriques du Compte d'Exploitation

#### Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA

La société EQUALIA SERVICES est tenue d'affecter à l'exécution du contrat le personnel en nombre et en qualification suffisante pour assurer le service conformément aux règles de l'art et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'effectif affecté exclusivement au périmètre affermé pour les tâches d'exploitation et de maintenance recouvre notamment les fonctions suivantes :

- Chef d'usine et encadrement
- Techniciens et agents d'exploitation
- Chimistes
- Electromécaniciens et automaticiens
- Agents administratifs

Le personnel affecté à l'exploitation du service est précisé en Annexe 9 selon le format donné dans l'annexe N°9 au cahier des charges de la délégation avec pour chaque emploi affecté au contrat, les fonctions, la qualification, la quotité de travail dans le cadre du présent contrat.

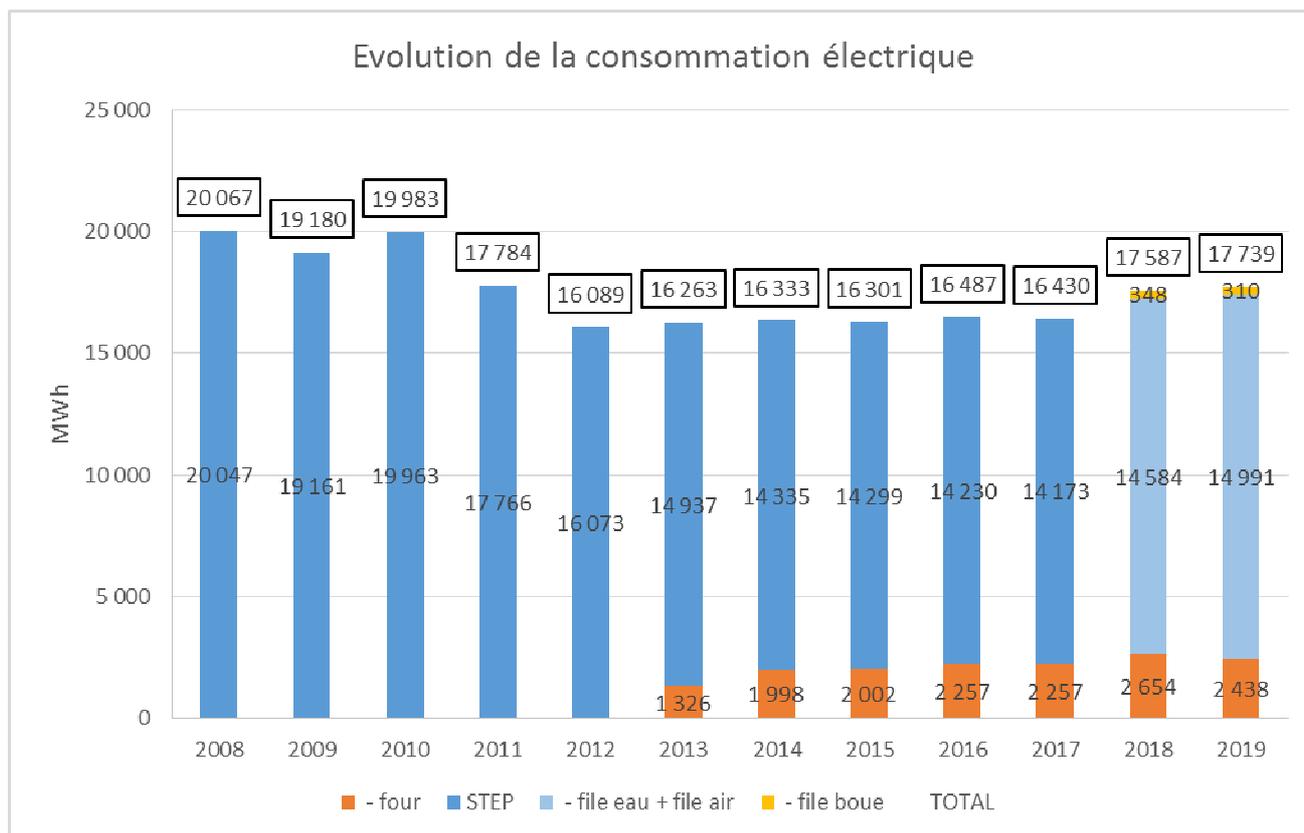
La société a mis en place une structure organisationnelle sur le périmètre affermé garantissant la continuité de service en toutes circonstances, y compris un service d'astreinte, comprenant des équipes

d'encadrement et d'intervention devant intervenir en cas de besoin, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, en relation, le cas échéant avec le service d'astreinte du Siam.

Le délai maximal d'intervention contractuel de 30 minutes pour 90 % des cas en moyenne sur une année complète n'a jamais été dépassé sur l'exercice.

Au titre de l'exercice, la société n'a pas connus d'accidents du travail.

Sur l'exercice, la masse salariale affectée à l'exploitation du contrat est de 1 461k€. Ce montant est en baisse (-8%).



La composante énergie contient :

- Les consommations d'électricité EDF
- Les consommations de transport d'électricité ERDF
- Les consommations de Gaz pour faire fonctionner le four d'incinération
- Autres

Les consommations d'électricité EDF et de transport représentent 1 224k€ y compris les extournes de provisions et les provisions de fin d'année. Ce cout tient compte de la variation de provisions entre les exercices N-1 et N.

Les consommations de Gaz pour faire fonctionner le four d'incinération représentent 71 k€

### Achats d'eau

Comme souligné dans les évolutions de notre démarche environnementale (Programme de Management Environnemental [PME]) réalisées dans le cadre de notre certification ISO 14001, des démarches d'optimisation de la consommation d'eau potable sont entreprises chaque année sur le site du SIAM.

Les achats d'eau de la société EQUALIA SERVICES pour l'exercice représente un montant de 97 k€, stable par rapport à l'an passé.

## Produits de traitement

Les charges relatives à l'achat des produits de traitement sont en légère baisse (-1,54%).

## Analyses

Les charges d'analyses présentées dans le poste intitulé « Analyses » sont celles relatives à l'ensemble des analyses effectuées par le laboratoire de l'usine et notre laboratoire CAE (laboratoire Central d'Analyses et d'Essais). Elles comprennent les analyses nécessaires au pilotage des procédés de l'usine ainsi que celles demandées par les règles d'autosurveillance de l'usine.

## Entretien et maintenance des installations – sous-traitance et matières et divers

Ce poste présente notamment les charges relatives aux opérations de maintenance des équipements de l'usine à l'exclusion de celles relevant du renouvellement.

À titre d'exemple, les opérations de remplacement concernant des équipements d'un montant inférieur à 1 500 € H.T (en valeur septembre 2007) sont exclues des comptes de renouvellement et sont valorisées dans ce poste de dépense au même titre que l'achat des outillages et pièces diverses nécessaires à l'exploitation et la maintenance de l'usine.

Globalement ce poste inclut l'ensemble des dépenses d'entretien et de maintenance (espaces verts, petits équipements, matériels électromécaniques et hydrauliques, entretien de génies civils et clôtures, équipements, matériels électriques, licences, contrats d'entretiens etc.

Il recouvre également les charges liées aux opérations sous-traitées sur l'usine telle que les opérations de pompage d'entretien des ouvrages (curage des postes d'exhaures de l'usine, opérations de pompage des bâches « eaux sales » nécessaires au fonctionnement de l'usine...).

Sur ce poste, la part des charges relatives à l'évacuation des boues était très importante (environ 75%) en 2012. Ces charges sont en nette diminution depuis la mise en route du four d'incinération en contrepartie d'une augmentation de l'énergie (le gaz) et du personnel.

Répartition des tonnages par filière de valorisation :

	2019
Epandage	10 163
Incineration (boues Equalia)	12 917
Compostage	11
TOTAL (boues Equalia)	23 091

## Frais de facturation et encaissements

Conformément aux conventions pour la facturation, le recouvrement et le reversement de la redevance assainissement avec les différentes collectivités et partenaires (zones SFDE et SAUR) et selon le tarif en vigueur, le montant total des frais de facturations et encaissements s'élève à 124 k€.

## Incineration de boues extérieures

La rémunération comptabilisée pour les boues extérieures se décompose de la façon suivante :

## BOUES EXTERIEURES

Étiquettes de lignes	Somme de MB (tonnes)	Somme de MS (kg)	Somme de TOTAL €
BASF Meaux	111	16	8 840 €
DISNEY	228	43	18 218 €
SOPROREAL	15	3	1 214 €
Villeparisis	473	86	37 829
<b>Total général</b>	<b>826</b>	<b>149</b>	<b>66 101 €</b>

La station n'a pas reçu de boues liquides en 2019.

### Compatibilité des bennes vers SIETREM

Toutes les bennes à déchets de dégrillages sont compatibles avec l'incinération au Sietrem. L'intégralité des déchets de dégrillage a été envoyée au Sietrem, et le coût d'incinération est de 94,97 €/T avec 53 €/tour du coût d'évacuation.

## 5.2. CHARGES CALCULEES

### Commentaires généraux

Un certain nombre de charges doivent faire l'objet d'un calcul économique. Les éléments correspondants résultent de l'application du principe selon lequel : "Pour que les calculs des coûts et des résultats fournissent des valeurs correctes du point de vue économique...il peut être nécessaire en comptabilité analytique, de substituer à certaines charges calculées en comptabilité générale selon des critères fiscaux ou sociaux, les charges correspondantes calculées selon des critères techniques et économiques" (*Texte issu de l'ancien Plan Comptable Général de 1983, et dont la refonte opérée en 1999 ne traite plus des aspects relatifs à la comptabilité analytique.*)

Ces charges concernent principalement les éléments suivants :

#### **Charges relatives au renouvellement :**

Les charges économiques calculées relatives au renouvellement sont présentées sous des rubriques distinctes en fonction des clauses contractuelles (y compris le cas échéant au sein d'un même contrat).

##### - Fonds contractuel de renouvellement

Cette rubrique est renseignée lorsque la Société est contractuellement tenue de prélever tous les ans sur ses produits un certain montant et de le consacrer aux dépenses de renouvellement dans le cadre d'un suivi pluriannuel spécifique. Un décompte contractuel délimitant les obligations des deux parties est alors établi. C'est le montant correspondant à la définition contractuelle qui est repris dans cette rubrique.

#### **Charges relatives aux investissements :**

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte annuel du résultat de l'exploitation, sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total :

- pour les biens appartenant au délégataire (biens propres et en particulier les compteurs du domaine privé) : sur leur durée de vie économique puisqu'ils restent lui appartenir indépendamment de l'existence du contrat,
- pour les investissements contractuels (biens de retour) : sur la durée du contrat (voir note 6 ci-après) puisqu'ils ne servent au délégataire que pendant cette durée,
- avec, dans les deux cas, une progressivité prédéterminée et constante (+1,5 % par an) d'une année sur l'autre de la redevance attachée à un investissement donné.

Le montant de ces redevances résulte d'un calcul actuariel permettant de reconstituer, sur ces durées et en euros courants, le montant de l'investissement initial.

Le taux financier retenu se définit comme le taux de référence d'un financement par endettement en vigueur l'année de la réalisation de l'investissement (calculé à partir du Taux Moyen des Emprunts d'Etat majoré de 0,5% pour les investissements réalisés jusqu'au 31.12.2007 et de 1,0% pour les investissements réalisés depuis cette date compte tenu de l'évolution tendancielle du coût des emprunts souscrits par le Groupe VEOLIA ENVIRONNEMENT). Un calcul financier spécifique garantit la neutralité actuarielle de la progressivité annuelle de 1,5 % indiquée ci-dessus.

Toutefois, par dérogation avec ce qui précède, et pour tous les contrats prenant effet à compter du 1er janvier 2015, la redevance peut reprendre le calcul arrêté entre les parties lors de la signature du contrat.

Enfin, et compte tenu de leur nature particulière, les biens immobiliers du domaine privé font l'objet d'un calcul spécifique comparable à l'approche retenue par les professionnels du secteur. Le montant de la redevance initiale attachée à un bien est pris égal à 7% du montant de l'investissement immobilier (terrain + constructions + agencements du domaine privé) puis est ajusté chaque année de l'évolution de l'indice de la construction. Les agencements pris à bail donnent lieu à un calcul similaire.

#### **Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement**

Cette rubrique reprend essentiellement les pertes sur les créances devenues définitivement irrécouvrables, comptabilisées au cours de l'exercice. Celles-ci peuvent être enregistrées plusieurs années après l'émission des factures correspondantes compte tenu des délais notamment administratifs nécessaires à leur constatation définitive. Elle ne traduit par conséquent qu'avec un décalage dans le temps l'évolution des difficultés liées au recouvrement des créances.

#### **Impôt sur les sociétés**

L'impôt calculé correspond à celui qui serait dû par une entité autonome, en appliquant au résultat brut bénéficiaire, le taux en vigueur de l'impôt sur les sociétés.

Dans un souci de simplification, le taux normatif retenu en 2018 correspond au taux de base de l'impôt sur les sociétés (33,33 %), hors contribution sociale additionnelle de 3,3% applicable lorsque l'entreprise dépasse certains seuils. Il s'entend également hors effet du crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE) dont a pu bénéficier la société et qui a été porté en minoration de son impôt sur les sociétés dans ses comptes sociaux.

### **Commentaires spécifiques au contrat et à la société EQUALIA**

#### **Charges relatives aux investissements**

Les investissements financés par le délégataire sont pris en compte dans le compte d'exploitation annuel sous forme de redevances permettant d'étaler leur coût financier total. Ces charges s'élèvent pour l'exercice à 22,2€.

S'agissant des biens de reprise, principalement du matériel cédés en 2010 de la SFDE à EQUALIA SERVICES, les charges relatives à ces investissements sont comptabilisées directement sur les rubriques analytiques (informatique, locaux, matériels etc.). Elles s'élèvent à 1k€ cette année.

#### **Dotations au compte de renouvellement**

Ce compte de renouvellement, destiné à financer et réaliser des programmes de travaux à caractère patrimonial, est alimenté annuellement par un prélèvement d'une quote-part de la rémunération de la délégation.

Les provisions constituées par le Fermier sont établies au regard du plan de renouvellement annexé au contrat au n° 8.

L'avenant 2 au contrat de Délégation de Services Publics a revu le montant de la dotation du FSR qui passe à 1 000 000 qui inclut le suivi des travaux de gros entretien et renouvellement suivant l'article 64.3.

Ce compte est débité des dépenses correspondantes de renouvellement.

Au terme du contrat, quelque qu'en soit la cause, le solde créditeur du compte de renouvellement est restitué au SIAM ; le solde éventuellement débiteur reste à la charge du Fermier.

Ce compte doit être recredité des indemnisations ou remboursements au titre de sinistres pris en charge totalement ou partiellement par une assurance, un fonds de garantie ou autres et dont les travaux leur sont imputés.

Le solde de ce compte sera actualisé au dernier taux annuel monétaire connu en fin d'exercice (soit au 31 décembre), avant d'être reporté au début de l'exercice suivant.

Les modalités d'établissement du bilan de renouvellement réalisé sur l'exercice en cours, et de mise à jour du programme prévisionnel de renouvellement à réaliser au titre de l'exercice suivant, relèvent d'une réunion entre les parties avant le 1<sup>er</sup> novembre de chaque exercice.

Le décompte des opérations débitées sur le compte de renouvellement figure en annexe n° 5 et 6. Les opérations de renouvellement sont celles qui nécessitent la mise en service de pièces dont le montant est supérieur au seuil de 1 500 € HT (en valeur septembre 2007), par opération et actualisable annuellement.

### **Besoin en fonds de roulement (BFR)**

Nous faisons apparaître dans le compte d'exploitation les intérêts sur le BFR au 31/12 calculé sur le taux financier utilisé dans les conventions de trésorerie entre Veolia Eau Compagnie Générale des Eaux et ces filiales. Ce taux correspond au taux moyen EONIA majoré de 0,05 soit 0.1455%. Le BFR au 31/12 étant de +4 835k€, la charge ainsi calculée est de +6.6k€.

### **Pertes sur créances irrécouvrables**

Nous faisons apparaître, selon le principe de prudence, une provision annuelle pour créances irrécouvrables calculée à hauteur de 1% du chiffre d'affaire hors taxes d'exploitation de l'année ainsi que de 100% des impayés des années antérieures et à laquelle nous ajoutons la prise en charge de la part propre des impayés au titre du contrat assainissement SFDE (ancien contrat).

## **6. Charges de support de structure**

### **6.1. COMMENTAIRES GENERAUX**

Ces charges représentent la quote-part des charges de support et de structure facturée par le GIE national à la Société au titre des prestations d'assistance et d'expertise apportées en matière notamment de direction d'entreprise de support technique, administratif et financier. Ces prestations sont effectuées en tant que de besoin par différents niveaux organisationnels de Veolia Eau. Les charges correspondantes sont réparties sur plusieurs rubriques (assurance, informatique, charges société dédiée et charge de domiciliation) du Compte d'Exploitation.

### **6.2. COMMENTAIRES SPECIFIQUES ET A LA SOCIETE EQUALIA**

#### **Charges de société dédiée**

Conformément à la demande du SIAM, la SFDE a créé une société exclusivement dédiée à l'affermage du service de son traitement des eaux usées dont les statuts ont été déposés au registre du commerce et des sociétés le 26/12/2008.

Les frais de création et de gestion de cette société dédiée sont enregistrés sur la ligne « charges de société dédiée » et comprennent :

- Les coûts liés à l'accomplissement de toutes formalités légales
- Les coûts des commissaires aux comptes
- Les coûts d'assistance, d'expertise lors d'audits
- Les coûts de suivis juridiques de cette société

## Charges de domiciliation

La Société EQUALIA SERVICES ne pouvant se doter de structures administratives nécessaires propres à son fonctionnement, elle a décidé de faire appel à l'assistance de sa maison mère qui met à sa disposition l'ensemble de ses directions spécialisées et fonctionnelles ;

L'assistance prêtée à la Société porte sur les domaines principaux suivants :

- Administration et gestion du personnel
  - Etablissement des paies.
  - Déclarations sociales mensuelles, trimestrielles et annuelles.
  - Relations le cas échéant avec les administrations sociales.
  - Gestion du personnel (recrutements, embauches, conseils). Recrutement et/ou mise à disposition de personnel d'encadrement.
  - Elaboration et mise en œuvre du plan de formation.
  - Conseils en matière de Gestion des relations humaines.
  - Participation, le cas échéant, à la mise en place et au suivi des relations avec les organes de représentation (Comité d'Entreprise, Délégué du Personnel).
  - Assistance juridique sur les aspects de droit social.
- Gestion administrative, comptable et financière
  - Tenue de la comptabilité et notamment enregistrement des écritures comptables (fournisseurs, clients, banques...).
  - Déclarations fiscales (TVA, CET, IS...).
  - Etablissements des bilans fiscaux et sociaux.
  - Assistance et conseils en matière de droit comptable et fiscal.
  - Relations le cas échéant avec les commissaires aux comptes, les administrations fiscales.
- Informatique
  - Intégration à l'architecture générale.
  - Analyse des besoins et aide à la mise en œuvre de nouveaux applicatifs.
  - Maîtrise d'œuvre des nouveaux développements.
- Gestion clientèle et relations avec les parties prenantes
  - Gestion des données administratives du contrat.
  - Rattachement au Centre Service Client.
  - Communication et relations publiques : conseil, définition et mise en œuvre.
- Assistance juridique
  - Conseil pour la préparation, la mise au point en matière de droit des sociétés (conseils et assemblée).
  - Accompagnement juridique pour les procédures de consultation (marchés publics).
- Assurances
  - Adhésion aux polices d'assurances du Groupe Veolia.
- Assistance technique
  - Accompagnement dans la mise en œuvre des politiques qualité, prévention sécurité et environnement.
  - Participation et conseils aux investissements, à la gestion du parc véhicules.
  - Accès aux politiques achats et approvisionnement.
  - Expertise technique, soutien à la gestion des situations d'urgence et des crises ; astreinte technique régionale ; astreinte laboratoire.

En contrepartie de tous ces services, avantages, concours et possibilités qui lui sont consentis ou sont mis à sa disposition, la société EQUALIA SERVICES verse à sa maison mère une rémunération forfaitaire de 726k€ en valeur septembre 2007, conformément au Compte d'Exploitation. Cette assistance fait l'objet d'une convention spécifique.

Conformément aux dispositions prévus dans le cadre du contrat initial et de son avenant n°1, il a été ajouté à cette rémunération forfaitaire un complément pour les années 2014 et 2015 respectivement de 49k€ et

96k€ (conformément aux montants inscrits dans le Compte d'Exploitation Prévisionnel option Mise en Service du Four).

Cette rémunération est révisée au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année en fonction de l'évolution du coefficient d'actualisation du contrat.

## 7. Autres charges

### 7.1. VALORISATION DES TRAVAUX REALISES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC (DSP)

Pour valoriser les travaux réalisés dans le cadre d'un contrat de DSP, une quote-part de frais de structure est calculée sur la dépense brute du chantier. Cette disposition est applicable à l'ensemble des catégories de travaux relatifs aux délégations de service public (travaux exclusifs, production immobilisée, travaux de renouvellement), hors frais de pose des compteurs. Par exception, la quote-part est réduite à la seule composante « frais généraux » si la prestation intellectuelle est comptabilisée séparément. De même, les taux forfaitaires de maîtrise d'œuvre et de gestion contractuelle des travaux ne sont pas automatiquement applicables aux opérations supérieures à 500 K€ ; ces prestations peuvent alors faire l'objet d'un calcul spécifique.

L'objectif de cette approche est de prendre en compte les différentes prestations intellectuelles associées réalisées en interne (maîtrise d'œuvre en phase projet et en phase chantier, gestion contractuelle imposée par le contrat DSP : suivi des programmes pluriannuels, planification annuelle des chantiers, reporting contractuel et réglementaire, mises à jour des inventaires,..).

La quote-part de frais ainsi attribuée aux différents chantiers est portée en diminution des charges indirectes supportées selon les règles exposées au § 2.2 (de même que la quote-part « frais généraux » affectée aux chantiers hors DSP sur la base de leurs dépenses brutes ou encore que la quote-part de 5% appliquée aux achats d'eau en gros).

### 7.2. PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS DE L'ENTREPRISE

Les charges de personnel indiquées dans les comptes annuels de résultat de l'exploitation comprennent la participation des salariés acquittée par la Société en année N au titre de l'exercice N-1.

## 8. Autres informations

Enfin, au-delà des charges économiques calculées présentées ci-dessus et substituées aux charges enregistrées en comptabilité générale, la Société a privilégié, pour la présentation de ses comptes annuels de résultat de l'exploitation, une approche selon laquelle les risques liés à l'exploitation – et notamment les risques sur créances impayées mentionnées au paragraphe 2.1.3, qui donnent lieu à la constatation de provisions pour risques et charges ou pour dépréciation en comptabilité générale, sont pris en compte pour leur montant définitif au moment de leur concrétisation. Les dotations et reprises de provisions relatives à ces risques ou dépréciation en sont donc exclues (à l'exception des dotations et reprises pour investissements futurs évoquées ci-dessus).

Dans une recherche d'exactitude, et compte tenu de la date avancée à laquelle la Société a été amenée à arrêter ses comptes sociaux pour des raisons d'intégration de ses comptes dans les comptes consolidés du groupe Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux, les comptes annuels de résultat de l'exploitation présentés anticipent sur l'année N certaines corrections qui seront portées après analyse approfondie dans les comptes sociaux de l'exercice N+1.

## 9. Comptes tiers

### 9.1. ANNEXE 1 : COMPTE DE LA PART SYNDICALE PERÇUE PAR LE FERMIER

Ci-après les reversements des surtaxes au titre du contrat EQUALIA SERVICES ainsi que ceux au titre de l'ancien contrat SFDE-Siam conformément à l'avenant n°8 du dit contrat.

#### EQUALIA SERVICES

#### EQUALIA SERVICES

443240000 . 7B . EB011.110000811 / Asst Surtaxe

Code	Commune	Description	Volume m3	P.U. €	Montant H.T
600 / 041	BAILLY-ROMAINVILLIERS	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-5 384	0,3500 €	-1 884,40 €
			175 799	0,5000 €	87 899,50 €
			585 372	0,5500 €	321 954,60 €
		Sous-total Produits facturés :	755 787		407 969,70 €
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-663	0,3500 €	-232,05 €
			-1 237	0,3700 €	-457,69 €
			-32	0,5000 €	-16,00 €
			-754	0,5500 €	-414,70 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-2 686		-1 120,44 €
		<b>Total commune BAILLY-ROMAINVILLIERS :</b>	<b>753 101</b>		<b>406 849,26 €</b>
655 / 095	BUSSY ST GEORGES	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-216	0,3500 €	-75,60 €
			994 694	0,5000 €	497 347,00 €
			202 466	0,5500 €	111 356,30 €
		Sous-total Produits facturés :	1 196 944		608 627,70 €
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-46	0,3500 €	-16,29 €
			-5 888	0,5500 €	-3 238,27 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-5 934		-3 254,56 €
		<b>Total commune BUSSY ST GEORGES :</b>	<b>1 191 010</b>		<b>605 373,14 €</b>
655 / 100	BUSSY ST MARTIN	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-22	0,0056 €	-0,12 €
			-62	0,3500 €	-21,70 €
			28 810	0,5000 €	13 379,27 €
			3 172	0,5500 €	1 744,60 €
		Sous-total Produits facturés :	29 898		15 102,05 €
		<b>Total commune BUSSY ST MARTIN :</b>	<b>29 898</b>		<b>15 102,05 €</b>
655 / 115	CARNETIN	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		<b>Produits facturés</b>			

		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-21	0,3700 €	-7,77 €
			13 758	0,5000 €	6 879,00 €
			745	0,5500 €	409,75 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>14 482</u>		<u>7 280,98 €</u>
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-11	0,3500 €	-3,71 €
			-110	0,3700 €	-40,70 €
			-279	0,3800 €	-105,98 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-400</u>		<u>-150,39 €</u>
		<b>Total commune CARNETIN :</b>	<u>14 082</u>		<u>7 130,59 €</u>
600 / 075	CHALIFERT				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			13 989	0,5000 €	6 994,50 €
			16 663	0,5500 €	9 164,65 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>30 652</u>		<u>16 159,15 €</u>
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-324	0,3500 €	-113,40 €
			-3	0,5500 €	-1,65 €
			-65	0,5000 €	-32,39 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-392</u>		<u>-147,44 €</u>
		<b>Total commune CHALIFERT :</b>	<u>30 260</u>		<u>16 011,71 €</u>
200 / 130	CHAMPS SUR MARNE				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			1 249	0,4000 €	499,60 €
			138 848	0,5000 €	69 424,00 €
			38 135	0,5195 €	19 811,13 €
			-3	0,5500 €	-1,65 €
		régularisations rattrapage tarifaire	42 677	0,0352 €	1 502,23 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>178 229</u>		<u>91 235,31 €</u>
		<b>Total commune CHAMPS SUR MARNE :</b>	<u>178 229</u>		<u>91 235,31 €</u>
		(total volumes hors rattrapage tarifaire)			
600 / 127	CHANTELOUP EN BRIE				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			105 584	0,5000 €	52 792,00 €
			81 634	0,5500 €	44 898,70 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>187 218</u>		<u>97 690,70 €</u>
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-632	0,3500 €	-221,20 €
			-319	0,3600 €	-114,84 €
			-514	0,5500 €	-282,70 €
			-2 611	0,5000 €	-1 305,47 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-4 076</u>		<u>-1 924,21 €</u>
		<b>Total commune CHANTELOUP EN BRIE :</b>	<u>183 142</u>		<u>95 766,49 €</u>

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	56 770	0,5000 €	28 385,00 €
	448 087	0,5500 €	246 447,85 €
	156	1,1000 €	171,60 €
Sous-total Produits facturés :	<u>505 013</u>		<u>275 004,45 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-387	0,3500 €	-135,45 €
	-69	0,5000 €	-34,42 €
	-1 832	0,5500 €	-1 007,60 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-2 288</u>		<u>-1 177,47 €</u>
<b>Total commune CHESSY :</b>	<b><u>502 725</u></b>		<b><u>273 826,98 €</u></b>

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	196 169	0,5000 €	98 084,50 €
	34 061	0,5500 €	18 733,55 €
Sous-total Produits facturés :	<u>230 230</u>		<u>116 818,05 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-331	0,3500 €	-115,84 €
	-273	0,5500 €	-150,15 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-604</u>		<u>-265,99 €</u>
<b>Total commune COLLEGIEN :</b>	<b><u>229 626</u></b>		<b><u>116 552,06 €</u></b>

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	16 303	0,5000 €	8 151,50 €
	127	0,5500 €	69,85 €
Sous-total Produits facturés :	<u>16 430</u>		<u>8 221,35 €</u>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-102	0,3600 €	-36,72 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-102</u>		<u>-36,72 €</u>
<b>Total commune COMPTAGE DIVISIONNAIRE NOISIEL :</b>	<b><u>16 328</u></b>		<b><u>8 184,63 €</u></b>

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-21	0,3500 €	-7,35 €
	64 596	0,5000 €	32 298,00 €
	6 417	0,5500 €	3 529,35 €
Sous-total Produits facturés :	<u>70 992</u>		<u>35 820,00 €</u>
<b>Total commune CONCHES SUR GONDOIRE :</b>	<b><u>70 992</u></b>		<b><u>35 820,00 €</u></b>

600 / 192 COUPVRAY

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

## Produits facturés

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

172 721	0,5000 €	86 360,50 €
359 764	0,5500 €	197 870,20 €
195	1,1000 €	214,50 €

Sous-total Produits facturés :	532 680	284 445,20 €
--------------------------------	---------	--------------

## Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

-1 058	0,5500 €	-581,91 €
--------	----------	-----------

Sous-total - Etat des créances Irrécouvrables :	-1 058	-581,91 €
---	--------	-----------

<b>Total commune COUPVRAY :</b>	<b>531 622</b>	<b>283 863,29 €</b>
---------------------------------	----------------	---------------------

200 / 190 CROISSY BEAUBOURG

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

## Produits facturés

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

123 775	0,5000 €	61 887,50 €
15 572	0,5195 €	8 089,68 €
-2 066	0,5500 €	-1 136,30 €

régularisations rattrapage tarifaire	14 445	0,0352 €	508,45 €
--------------------------------------	--------	----------	----------

Sous-total Produits facturés :	137 281	69 349,33 €
--------------------------------	---------	-------------

(total volumes hors rattrapage tarifaire)

## Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

-11	0,3500 €	-3,85 €
-77	0,5500 €	-42,35 €

Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-88	-46,20 €
---	-----	----------

<b>Total commune CROISSY BEAUBOURG :</b>	<b>137 193</b>	<b>69 303,13 €</b>
--	----------------	--------------------

(total volumes hors rattrapage tarifaire)

655 / 205 DAMPMART

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

## Produits facturés

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

18 740	0,1000 €	1 874,00 €
-108	0,3500 €	-37,80 €
136 523	0,5000 €	68 232,79 €
12 723	0,5500 €	6 996,56 €

Sous-total Produits facturés :	167 878	77 065,55 €
--------------------------------	---------	-------------

## Etat des créances irrécouvrables :

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

-125	0,3500 €	-43,66 €
-205	0,5500 €	-113,10 €

Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-330	-156,76 €
---	------	-----------

<b>Total commune DAMPMART :</b>	<b>167 548</b>	<b>76 908,79 €</b>
---------------------------------	----------------	--------------------

200 / 230 EMERAINVILLE

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

## Produits facturés

Part Consommation

237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE

-515	0,3500 €	-180,25 €
54	0,4000 €	21,60 €
312 844	0,5000 €	156 422,00 €
57 838	0,5195 €	30 046,93 €
-1 846	0,5500 €	-1 015,30 €

		régularisations rattrapage tarifaire	42 962	0,0352 €	1 512,26 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>368 375</u>		<u>186 807,24 €</u>
		(total volumes hors rattrapage tarifaire)			
		Etat des créances irrécouvrables :			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-4	0,3500 €	-1,40 €
			-18	0,5500 €	-9,70 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-22</u>		<u>-11,10 €</u>
		Total commune EMERAINVILLE :	<u>368 353</u>		<u>186 796,14 €</u>
		(total volumes hors rattrapage tarifaire)			
600 / 181	FERRIERES	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		Produits facturés			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	118 352	0,5000 €	59 176,00 €
			181 983	0,5500 €	100 090,48 €
		238 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	41 784	0,6300 €	26 323,72 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>342 119</u>		<u>185 590,20 €</u>
		Etat des créances irrécouvrables :			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-143	0,5500 €	-78,89 €
			-192	0,5000 €	-96,15 €
		238 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-50	0,6300 €	-31,78 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-385</u>		<u>-206,82 €</u>
		Total commune FERRIERES :	<u>341 734</u>		<u>185 383,38 €</u>
655 / 310	GOVERNES	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		Produits facturés			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	19 621	0,5000 €	9 810,50 €
			1 632	0,5500 €	897,60 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>21 253</u>		<u>10 708,10 €</u>
		Etat des créances irrécouvrables :			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-19	0,3500 €	-6,65 €
			-100	0,5500 €	-55,15 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-119</u>		<u>-61,80 €</u>
		Total commune GOVERNES :	<u>21 134</u>		<u>10 646,30 €</u>
655 / 315	GUERMANTES	Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020			
		Produits facturés			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	42 355	0,5000 €	21 177,50 €
			6 561	0,5500 €	3 608,55 €
		Sous-total Produits facturés :	<u>48 916</u>		<u>24 786,05 €</u>
		Etat des créances irrécouvrables :			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE	-11	0,5500 €	-5,87 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	<u>-11</u>		<u>-5,87 €</u>
		Total commune GUERMANTES :	<u>48 905</u>		<u>24 780,18 €</u>

400 / 330 JABLINES

Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

<b>Produits facturés</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		14 924	0,5000 € 7 482,00 €
		9 941	0,5250 € 5 219,23 €
		184	0,5500 € 101,20 €
Sous-total Produits facturés :		<u>25 049</u>	<u>12 782,43 €</u>
<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		-2	0,5500 € -1,28 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :		<u>-2</u>	<u>-1,28 €</u>
<b>Total commune JABLINES :</b>		<u>25 047</u>	<u>12 781,15 €</u>

655 / 353 JOSSIGNY

Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

<b>Produits facturés</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		60 364	0,5000 € 30 182,00 €
		16 455	0,5500 € 9 050,25 €
Sous-total Produits facturés :		<u>76 819</u>	<u>39 232,25 €</u>
<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		-58	0,5500 € -31,64 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :		<u>-58</u>	<u>-31,64 €</u>
<b>Total commune JOSSIGNY :</b>		<u>76 761</u>	<u>39 200,61 €</u>

655 / 370 LAGNY SUR MARNE

Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

<b>Produits facturés</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		-301	0,3500 € -105,35 €
		567 995	0,5000 € 283 997,50 €
		351 492	0,5500 € 193 320,60 €
		1 483	1,0000 € 1 483,00 €
		803	1,1000 € 883,30 €
Sous-total Produits facturés :		<u>921 472</u>	<u>479 579,05 €</u>
<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		-185	0,3500 € -64,81 €
		-57	0,3600 € -20,59 €
		-2	0,3700 € -0,86 €
		-562	0,5500 € -309,44 €
Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :		<u>-806</u>	<u>-395,70 €</u>
<b>Total commune LAGNY SUR MARNE :</b>		<u>920 666</u>	<u>479 183,35 €</u>

600 / 248 LESCHES

Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

<b>Produits facturés</b>			
	Part Consommation		
	237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE		
		9 411	0,5000 € 4 705,50 €
		19 648	0,5500 € 10 806,40 €
Sous-total Produits facturés :		<u>29 059</u>	<u>15 511,90 €</u>
<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			

		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-120	0,5500 €	-66,00 €
			-25	0,5500 €	-12,58 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-145		-78,58 €
		<b>Total commune LESCHES :</b>	<b>28 914</b>		<b>15 433,32 €</b>
200 / 400	LOGNES				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			542 418	0,5000 €	271 160,50 €
			120 141	0,5195 €	62 413,26 €
			-11 407	0,5500 €	-6 273,85 €
		régularisations rattrapage tarifaire	130 689	0,0352 €	4 600,24 €
		Sous-total Produits facturés :	651 152		331 900,15 €
		<b>(total volumes hors rattrapage tarifaire)</b>			
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-3	0,3500 €	-1,05 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-3		-1,05 €
		<b>Total commune LOGNES :</b>	<b>651 149</b>		<b>331 899,10 €</b>
		<b>(total volumes hors rattrapage tarifaire)</b>			
250 / 402	LOGNES AERODROME				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			1 927	0,5000 €	963,50 €
			449	0,5500 €	246,95 €
		Sous-total Produits facturés :	2 376		1 210,45 €
		<b>Total commune LOGNES AERODROME :</b>	<b>2 376</b>		<b>1 210,45 €</b>
600 / 421	MAGNY LE HONGRE				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-275	0,3500 €	-96,25 €
			-5	0,3600 €	-1,80 €
			110 326	0,5000 €	55 163,00 €
			533 850	0,5500 €	293 617,50 €
		Sous-total Produits facturés :	643 896		348 682,45 €
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-646	0,3500 €	-226,10 €
			-274	0,3600 €	-98,64 €
			-221	0,5500 €	-121,36 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-1 141		-446,10 €
		<b>Total commune MAGNY LE HONGRE :</b>	<b>642 755</b>		<b>348 236,35 €</b>
600 / 467	MONTEVRAIN				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			333 977	0,5000 €	166 988,50 €
			348 093	0,5500 €	191 451,15 €
		Sous-total Produits facturés :	682 070		358 439,65 €

		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-15	0,3500 €	-5,25 €
			-64	0,5500 €	-35,20 €
			-754	0,5000 €	-377,14 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-833		-417,59 €
		<b>Total commune MONTEVRAIN :</b>	<b>681 237</b>		<b>358 022,06 €</b>
<b>200 / 500</b>	<b>NOISIEL</b>				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			586 728	0,5000 €	293 364,00 €
			135 869	0,5195 €	70 583,98 €
			-739	0,5500 €	-406,45 €
		régularisations rattrapage tarifaire	144 295	0,0352 €	5 079,18 €
		Sous-total Produits facturés :	721 858		368 620,71 €
		<b>(total volumes hors rattrapage tarifaire)</b>			
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-60	0,3500 €	-21,04 €
			-17	0,5500 €	-9,35 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-77		-30,39 €
		<b>Total commune NOISIEL :</b>	<b>721 781</b>		<b>368 590,32 €</b>
		<b>(total volumes hors rattrapage tarifaire)</b>			
<b>655 / 545</b>	<b>POMPONNE</b>				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-36	0,3500 €	-12,60 €
			142 726	0,5000 €	71 363,00 €
			19 038	0,5500 €	10 471,11 €
		Sous-total Produits facturés :	161 728		81 821,51 €
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-258	0,3500 €	-90,13 €
			-31	0,3600 €	-11,29 €
			-89	0,5500 €	-48,91 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-378		-150,33 €
		<b>Total commune POMPONNE :</b>	<b>161 350</b>		<b>81 671,18 €</b>
<b>600 / 617</b>	<b>SERRIS</b>				
		<b>Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020</b>			
		<b>Produits facturés</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			53 701	0,5000 €	26 850,50 €
			607 580	0,5500 €	334 169,00 €
		Sous-total Produits facturés :	661 281		361 019,50 €
		<b>Etat des créances irrécouvrables :</b>			
		Part Consommation			
		237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
			-834	0,3500 €	-291,80 €
			-19	0,3600 €	-6,84 €
			-464	0,5500 €	-255,10 €
		Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :	-1 317		-553,74 €
		<b>Total commune SERRIS :</b>	<b>659 964</b>		<b>360 465,76 €</b>

655 / 615 ST THIBAULT DS VIGNES

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-5	0,3500 €	-1,75 €
	460 805	0,5000 €	230 402,50 €
	279 348	0,5500 €	153 639,75 €
régularisations du coefficient de pollution de la société William Saurin au titre de 2017 et 2018			51 461,21 €
<b>Sous-total Produits facturés :</b>	<b>740 148</b>		<b>435 501,71 €</b>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-811	0,3500 €	-283,94 €
	-78	0,5500 €	-42,63 €
<b>Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :</b>	<b>-889</b>		<b>-326,57 €</b>
<b>Total commune ST THIBAULT DS VIGNES :</b>	<b>739 259</b>		<b>435 175,14 €</b>

655 / 650 THORIGNY SUR MARNE

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-708	0,3500 €	-247,80 €
	227 922	0,5000 €	113 961,00 €
	36 866	0,5500 €	20 276,30 €
<b>Sous-total Produits facturés :</b>	<b>264 080</b>		<b>133 989,50 €</b>
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-53	0,3500 €	-18,58 €
	-236	0,5500 €	-130,17 €
<b>Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :</b>	<b>-289</b>		<b>-148,75 €</b>
<b>Total commune THORIGNY SUR MARNE :</b>	<b>263 791</b>		<b>133 840,75 €</b>

200 / 637 TORCY

## Produits facturés du 01/03/2019 au 29/02/2020

Produits facturés			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	1 342	0,3000 €	402,60 €
	5 627	0,4000 €	2 250,80 €
	373	0,4156 €	155,02 €
	914 250	0,5000 €	457 125,00 €
	213 687	0,5195 €	111 010,49 €
	-25 801	0,5500 €	-14 190,55 €
régularisations rattrapage tarifaire	204 938	0,0352 €	7 213,81 €
<b>Sous-total Produits facturés :</b>	<b>1 109 478</b>		<b>563 967,17 €</b>
<b>(total volumes hors rattrapage tarifaire)</b>			
Etat des créances irrécouvrables :			
Part Consommation			
237 - CONSOMMATION COLLECTIVITE			
	-62	0,5500 €	-33,90 €
<b>Sous-total - Etat des créances irrécouvrables :</b>	<b>-62</b>		<b>-33,90 €</b>
<b>Total commune TORCY :</b>	<b>1 109 416</b>		<b>563 933,27 €</b>
<b>(total volumes hors rattrapage tarifaire)</b>			
<b>TOTAL DE L'ETAT :</b>	<b>11 500 348</b>		<b>6 039 176,24 €</b>
A déduire :			
11 acomptes reversés au titre de l'année 2019			-5 940 000,00 €
versement le 30/04/19 au titre de Ferrières 1S2018			-27 551,70 €
versement le 31/05/19 au titre de Ferrières 2S2018			-60 693,05 €
<b>Montant reversé le mardi 31 mars 2020</b>			<b>10 931,49 €</b>

## 9.2. ANNEXE 2 : ETAT DES REVERSEMENTS DE TVA

CONTRAT EB011  
A051

DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

Année	Mois de Saisie	N° CHRONO SAISIE	Code Société	Libellé Société	N° contrat	Libellé Collectivité	Code tiers fournisseurs	Mode de paiement	N° attestation	Date d'attestation	Montant HT	Montant TVA	Centre de profits	Libellé Région	Date comptable	Date échéance de paiement	Commentaires
2019	3	235	A051	EQUALIA	EB011	SIAM	1100000811	VIR	2	11/12/2018	6 489,61	6767000001	Ile-de-France	28/02/2019	15/06/2019		

## 10. Résultats économique de la gestion du service

Compte prévisionnel (valeur sept 2007)	Réalisé 2009	Réalisé 2010	Réalisé 2011	Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Réalisé 2019	
	<b>PRODUITS</b>	<b>8 474</b>	<b>8 178</b>	<b>8 832</b>	<b>9 203</b>	<b>9 900</b>	<b>9 882</b>	<b>9 894</b>	<b>10 234</b>	<b>10 493</b>	<b>9 894</b>	<b>9 635</b>
Recettes perçues au titre des conventions ordinaires	7 793	7 693	8 385	8 704	9 321	9 369	9 894	9 780	10 110	9 551	9 220	9 480
Recettes perçues au titre des conventions spéciales	681	485	447	499	579	513	0	454	383	344	415	457
Recettes accessoires	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
<b>CHARGES</b>	<b>8 121</b>	<b>7 368</b>	<b>7 582</b>	<b>7 780</b>	<b>8 241</b>	<b>7 779</b>	<b>7 264</b>	<b>8 011</b>	<b>7 770</b>	<b>9 999</b>	<b>7 368</b>	<b>7 266</b>
Personnel	1 447	1 390	1 437	1 364	1 461	1 541	1 392	1 498	1 506	1 532	1 592	1 461
Energie électrique	1 260	1 185	1 333	1 475	1 310	1 353	1 083	1 147	1 108	1 039	1 240	1 315
Achats d'eau (y compris pars des tiers)	222	100	112	118	110	96	95	98	91	112	112	97
Produits de traitements et autres consommables	923	699	854	872	932	827	783	907	790	885	907	893
Analyses	92	32	28	25	35	58	63	85	66	67	107	69
Entretien et maintenance des installations	1 974	1 669	1 521	1 584	1 766	1 413	1 172	1 269	1 107	1 402	1 246	1 139
Assurance	30	30	33	33	32	36	36	36	36	37	34	32
Impôts et taxes	67	70	49	53	220	51	52	61	86	62	-15	107
Autres dépenses de fonctionnement												
Transports et déplacements	50	52	66	96	99	108	102	101	97	106	113	103
Informatique	25	25	35	33	50	51	52	55	53	57	51	62
Communication	15	11	9	16	30	28	14	30	58	62	66	20
Locaux	0	35	12	38	52	35	28	55	164	118	76	2
Autres frais généraux	0	0	16	-25	15	-11	-26	-33	-6	2 458	-94	-38
Facturation et encaissement	136	107	108	132	134	135	160	140	140	157	115	124
Charges Sté dédiée	50	59	87	73	79	81	75	58	51	50	43	44
Charge de domiciliation	726	766	758	795	841	860	866	1 055	1 069	1 069	902	934
Dotations aux amortissements (biens de reprise)	35	28	17	17	18	19	20	21	21	22	22	22
BFR	85	143	3	15	10	10	38	91	-2	5	7	15
Dotation au compte de renouvellement	713	713	770	823	852	871	863	875	891	740	810	838
Dotation au compte de gros entretien	171	170	154	165	171	175	385	415	422	0	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables	100	82	178	78	23	41	12	46	22	19	34	27
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>353</b>	<b>810</b>	<b>1 250</b>	<b>1 423</b>	<b>1 658</b>	<b>2 103</b>	<b>2 630</b>	<b>2 224</b>	<b>2 723</b>	<b>-105</b>	<b>2 267</b>	<b>2 671</b>
IS normatif 33,3%	-118	-270	-417	-474	-552	-700	-876	-740	-907		-755	-890
<b>RESULTAT NET COMMERCIAL</b>	<b>235</b>	<b>540</b>	<b>834</b>	<b>949</b>	<b>1 106</b>	<b>1 403</b>	<b>1 754</b>	<b>1 483</b>	<b>1 816</b>	<b>-105</b>	<b>1 512</b>	<b>1 781</b>

# 11. Documents financier joints

## 11.1. ANNEXE 3 : FACTURE 120 M3

En France, l'intégralité des coûts du service public est supportée par la facture d'eau. Elle représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

Données hors périmètre SAUR et Ferrières en Brie.

- Prix du service de l'assainissement collectif des communes SIAM Réseau : 2,75 € / m3

Tarifs au 01/01/2020

*Traité 655 Commune* **Saint Thibault des Vignes (77438)**

	Qté	Euro		Taux TVA	
		Prix Unitaire HT	Montant HT		
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>					
<b>Consommation</b>					
Consommation ( part distributeur - EQUALIA )	(m3)	120	0.8085	97.02	10. %
Consommation (part distributeur - SIAM Collecteur)	(m3)	120	0.0527	6.32	10. %
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	0.2165	25.98	10. %
Consommation ( part syndicale - SIAM )	(m3)	120	0.5000	60.00	10. %
Consommation ( part CA Marne et Gondoire )	(m3)	120	0.7368	88.42	10. %
<b>TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>				<b>277.74</b>	
<b>Organismes publics</b>					
<b>(taxes et redevances)</b>					
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.1850	22.20	10. %
<b>TOTAL ORGANISMES PUBLICS</b>					

- Prix du service de l'assainissement collectif des communes CAPVM : 2,52 € / m3

Tarifs au 01/01/2020  
*Traité 200 Commune* **Torcy (77468)**

		Euro			
		Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>					
<b>Consommation</b>					
Consommation ( part distributeur - EQUALIA )	(m3)	120	0.8085	97.02	10. %
Consommation (part distributeur - SIAM Collecteur)	(m3)	120	0.0527	6.32	10. %
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	0.2738	32.86	10. %
Consommation ( part communauté d'agglomération )	(m3)	120	0.4700	56.40	10. %
Consommation ( part syndicale - SIAM )	(m3)	120	0.5000	60.00	10. %
<b>TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>				<b>252.60</b>	
<b>Organismes publics</b>					
<b>(taxes et redevances)</b>					
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.1850	22.20	10. %
<b>TOTAL ORGANISMES PUBLICS</b>					

- Prix du service de l'assainissement collectif de la commune de Jablines : 2,69 € / m3

Tarifs au 01/01/2020  
*Traité 400 Commune* **Jablines (77234)**

		Euro			
		Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT	Taux TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>					
<b>Consommation</b>					
Consommation ( part distributeur - EQUALIA )	(m3)	120	0.8085	97.02	10. %
Consommation (part distributeur)	(m3)	120	0.2165	25.98	10. %
Consommation ( part syndicale - SIAM )	(m3)	120	0.5000	60.00	10. %
Consommation ( part CA Marne et Gondoire )	(m3)	120	0.7368	88.42	10. %
<b>TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>				<b>271.42</b>	
<b>Organismes publics</b>					
<b>(taxes et redevances)</b>					
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	(m3)	120	0.1850	22.20	10. %
<b>TOTAL ORGANISMES PUBLICS</b>					

## 11.2. ANNEXE 4 : JUSTIFICATIF DU PAIEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES ET TABLEAUX DES LIMITES DE GARANTIES

### ATTESTATION D'ASSURANCE

Nous soussignés, **GRAS SAVOYE**, société de courtage d'assurance, n° ORIAS 07 001 707, dont le siège est sis :

Immeuble Quai 33- 33 quai de Dion-Bouton  
92800 PUTEAUX,  
Agissant par délégation et pour le compte des assureurs

attestons que la société : **VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux**  
21 rue de la Boétie 75008 Paris.

est garantie par les polices, Dommages aux biens, Responsabilités, Pertes financières consécutives et Frais et Pertes annexes, de type « Tous Risques Sauf » Portant les numéros 2020/FR/PDBI/001 par **CODEVE Insurance Company DAC, Elm Park, Merrion Road, Dublin 4 , Ireland** ; et d'autre part en excédent de la police émise par CODEVE, les numéros **XFR0065675PR** et **XFR0066375PR** émises par **XL Insurance Company SE**, 61 rue Mstislav Rostropovitch 75017 Paris, France, enregistrée au RCS de Paris sous le numéro 419 408 927, succursale française de **XL Insurance Company SE**, une société européenne au capital de 259 156 875 euros, domiciliée 8 St. Stephen's Green, Do2 VK30, Dublin 2, Irlande sous le numéro 641686, compagnie d'assurance autorisée et contrôlée par la Central Bank of Ireland ([www.centralbank.ie](http://www.centralbank.ie)), Ireland ([www.centralbank.ie](http://www.centralbank.ie)) en sa qualité d'Apériteur ou de Société apéritrice, agissant tant pour son compte que pour celui des autres sociétés ayant la qualité d'Assureur du contrat d'assurance visé ci-dessus.

Ces contrats ont été souscrits par **VEOLIA ENVIRONNEMENT S.A.** agissant tant pour son compte que pour le compte de ses filiales, groupements, associations, sociétés civiles immobilières faisant partie du même groupe d'affaire, et notamment pour le compte de :

EQUALIA SERVICES 9 rue de la Mare Blanche  
77186 NOISIEL

Ces polices en ligne garantissent l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers (en propriété ou en location), les risques locatifs, les recours des voisins et des tiers contre notamment les événements suivants :

Incendie – Explosions – Foudre – Bris de machines – Dommages électriques – Fumées – Dégâts des eaux – Tempêtes – Grêle (Dommages de grêle exclus sur le matériel roulant) – Accumulation de la neige sur les toitures – Vandalisme – Emeutes – Mouvements populaires – Malveillance – Chocs de véhicules terrestres – Chutes d'aéronefs et d'engins spatiaux – Vol – Evénements naturels – Catastrophes Naturelles en France, (art.L125-1 et suivants du code des Assurances), Actes de Terrorisme et Attentats en France, (art.L126-2 et L126-3 du code des Assurances).

et ce, aux clauses et conditions des contrats cités en référence ci-dessus.

La présente attestation est valable du **1er janvier 2020** jusqu'au **31 décembre 2020**, sous réserve des possibilités de suspension et/ou résiliation de la police en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le contrat ou par le Code des Assurances.

CETTE ATTESTATION CONSTITUE UNE PRESOMPTION D'ASSURANCE ET NE SAURAIT ENGAGER L'ASSUREUR AU DELA DES LIMITES DU CONTRAT AUQUEL ELLE SE REFERE.

Fait à Puteaux, le 23/01/2020





Notre référence à rappeler  
dans toute correspondance :

N° souscripteur : F18746E  
N° contrat : 1351.001 / 2 85834  
N°SIREN : 509 625 778

**EQUALIA SERVICES**  
**9 rue de la Mare Blanche**  
**77186 NOISIEL**

Pour tout renseignement contacter :  
**Site de gestion**  
**SMA SA Grands Comptes Entreprises**  
**8 rue Louis Armand - CS 71201**  
**75738 PARIS CEDEX 15**  
**Tél : 01.40.59.70.00**  
**Fax: 01.40.59.70.57**

## **CONTRAT D'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES NON SOUMIS**

**Attestation d'assurance 2020**  
**Valable à compter du 01/01/2020 jusqu'au 31/12/2020**

SMA SA certifie que l'assuré désigné ci-dessus est bénéficiaire d'un contrat POLICE ASSURANCE CONSTRUCTION, numéro **F18746E 1351.001 / 2 85834** souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA pour le compte de l'ensemble de ses filiales garantissant, à ce jour, les activités suivantes :

Entreprise générale tous corps d'état, contractant général ou maître d'œuvre dans tous domaines d'activité et notamment dans le domaine des services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :

- Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
- Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
- Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
- Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
- Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
- Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,
- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)





- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement » et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
- Etanchéité de toitures.
- Revêtements textiles et plastiques,
- Ingénierie Bâtiment : Maitrise d'œuvre, études techniques TCE
- Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
- MOE de désamiantage
- Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
- Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
- Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA  
SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)



### Ce contrat garantit

- du fait des activités professionnelles mentionnées ci-avant,
  - pour une participation à des opérations de construction d'un ouvrage non soumis à l'obligation d'assurance,
  - lorsque l'opération n'excède pas 30.000.000 € HT (travaux et honoraires compris), ou que le marché de l'assuré n'excède pas pour les ouvrages suivants :
    - Réseaux de chaleur : 3 000 000 € HT
    - Eoliennes : 3 000 000 € HT y compris honoraires pour la part concernant l'infrastructure
    - Installations photovoltaïques (au sol et sur un ouvrage non soumis) : 3 000 000 € HT
    - Cuves et réservoirs : 3 000 000 € HT
    - Réseaux enterrés : 10 000 000 € HT
- Au-delà de ces montants, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de SMA SA, un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, il sera fait application d'une règle proportionnelle selon l'article L.121-5 du Code des assurances.
- pour des travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publié par un organisme reconnue par la profession,
  - pour des travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date.

### les conséquences des responsabilités énumérées ci-dessous :

Nature des garanties	Montant des garanties : sans pouvoir excéder 10 000 000 € par année d'assurance pour l'ensemble des garanties et des assurés
Garantie de responsabilité civile décennale relative aux ouvrages listés à l'article L.243-1-1-I du Code des assurances.	<b>Marché d'entreprise :</b> 5 000 000 € par sinistre dans un montant annuel épuisable de 10 000 000 € HT
	<b>Marché de maître d'œuvre :</b> 2 000 000 € par sinistre dans un montant annuel épuisable de 10 000 000 € HT
	<b>Sauf marchés relatifs à :</b>
	- <b>construction d'éoliennes</b> : 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- <b>réseaux de chaleur</b> : 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- <b>cuves et réservoirs</b> : 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
	- <b>installations photovoltaïques</b> : 1 000 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an
Garantie dommages en répercussion	<b>Tous marchés confondus</b> : 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par an

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)





Tous travaux, ouvrages ou opérations de construction ne répondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet, sur demande spéciale de l'assuré, d'une garantie spécifique, soit par contrat, soit par avenant.

**La présente attestation ne peut pas engager SMA SA au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.**

Fait à Paris,  
Le 20 décembre 2019

Le Président du Directoire  
Par délégation



**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA  
SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)





<i>Notre référence à rappeler dans toute correspondance :</i>	
N° ASSURE : F18746E N° CONTRAT : 1351.001/ 2 85834 N° SIREN : 509 625 778	
Pour tout renseignement contacter : <b>SMA SA Grands Comptes Entreprises</b> 8 rue Louis Armand CS 71201 75738 Paris Cedex 15 Tél. : 01.40.59.70.00 Fax : 01.40.59.70.57	<b>EQUALIA SERVICES</b> 9 rue de la Mare Blanche 77186 NOISIEL

**Contrat d'assurance RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS**

**Période de validité : du 01/01/2020 au 31/12/2020**

SMA SA ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle RESPONSABILITE DECENNALE OUVRAGES SOUMIS souscrit par VEOLIA ENVIRONNEMENT SA numéro **F18746E 1351.001 / 2 85834** pour l'ensemble de ses filiales.

**1- PERIMETRE DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET DE LA GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE**

**Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :**

- aux activités professionnelles suivantes : Entreprise, maître d'œuvre ou fabricant-vendeur dans tous domaines d'activités et notamment dans le domaine des Services d'eau et d'assainissement, de la gestion des déchets et de l'optimisation des services énergétiques :
  - o Conception, exécution, rénovation, réparation et entretien de réseaux,
  - o Pose et fourniture de canalisations (travaux sur voiries) et de matériaux sur voiries (tampons, plaques, grilles et caniveaux), travaux sur voiries divers,
  - o Reprise et création de réseaux VRD EU/EP/AEP, installations d'ouvrages de prétraitement d'assainissement / d'évacuation d'eaux usées (bacs à graisses, assainissement non collectif, poste de relevage, séparateurs à hydrocarbures, fosses de décantation et fosses de relevage, changement de colonnes, réseau, siphons, regards, ...)
  - o Conception et exécution de branchement sur conduites publiques,
  - o Fourniture et pose d'installations autonomes d'assainissement,
  - o Plomberie intérieure et extérieure bâtiment (EU/EP/AEP), y compris réalisation de travaux de chaudronnerie, tuyauterie et structures métalliques,

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)





- Entretien et installations techniques en aval des compteurs (eau, gaz, électricité),
- Stations de traitement d'eau, de forages et de captages,
- Réservoirs, et bassins de rétention,
- Eoliennes,
- Panneaux photovoltaïques, y compris en couverture (pose de capteurs solaires PV intégrés), production d'énergie accessoire à un ouvrage de construction par capteurs solaires,
- Réseaux de chaleur / chauffage urbain
  
- Réalisation de prises et de rejets d'eau avec des fondations dans l'eau
  
- Eclairage public et signalisations,
- Activités Spécifiques de gainages notamment des procédés « Anjou », « Phénix », « Intec assainissement » et « Intec immobilier » réalisés par les filiales TELEREP et SARP SUD OUEST.
- Maçonnerie, Plâtrerie, peinture, enduits extérieurs, enduits hydrauliques
- Fourniture / pose de poteaux et clôtures, accessoires en béton armé
- Travaux de rénovation, de réhabilitation, d'extension et de travaux neufs y compris dans le cadre de travaux de maintenance
- Ascenseurs, monte charges,
- Installations thermiques de génie climatique, VMC, d'aéraulique, conditionnement d'air à l'exclusion des techniques de géothermie
- Gestion technique Centralisée
- Electricité,
- Installation groupes électrogènes.
- Plomberie / installations sanitaires
- Isolation thermique et acoustique (calorifugeage, isolation thermique par l'extérieur, par soufflage).
- Menuiserie métallique, extérieures, menuiseries en bois
- Murs rideaux et façades industrielles
- Métallerie, serrurerie
- Fumisterie Ramonage (tubage)
- Détection incendie, intrusion
- Couverture / charpente bois,
- Ravalement de façades, protection des façades
- Calfeutrement de joint de construction
- Couverture zinguerie / carrelages et mosaïques
  
- Etanchéité de toitures.

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)





- Revêtements textiles et plastiques,
  - Ingénierie Bâtiment : Maitrise d'œuvre, études techniques TCE
  - Maîtrise d'œuvre ou coordination SSI en phase conception et réalisation,
  - MOE de désamiantage
  - Maitrise d'œuvre d'installations photovoltaïques (puissance <1,2 MWc)
  - Ingénierie Génie Civil : Etudes techniques Maçonnerie BA, VRD, sanitaires et fluides
  - Etudes techniques Vitrerie Miroiterie y compris façades aluminium
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DOM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction hors taxes tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 30 000 000 €. Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :
- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros œuvre,
  - 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros œuvre,
  - 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.
- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :
- travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
  - travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P<sup>(1)(3)</sup>, ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P<sup>(2)(3)</sup>,
  - travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
  - procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
    - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P<sup>(3)</sup>,
    - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
    - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité.

*(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en œuvre de par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P*

*(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 (Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012) sont consultables sur le site internet du programme RAGE : [www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr](http://www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr)*

*(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)*

**Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.**

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)



## 2- ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant des garanties
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p><b>En Habitation :</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p><b>Hors Habitation:</b> Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R.243-3 du code des assurances.</p>
	<p><b>En présence d'un CCRD:</b> Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables	<p><b>Marché d'entreprise</b> 1 000 000 € épuisable par année d'assurance</p>
	<p><b>Marché de maîtrise d'œuvre</b> 350 000 € épuisable par année d'assurance</p>
<p><b>Durée et maintien des garanties :</b> La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

## 3- GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792.2 du Code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du Code civil.

**SMA COURTAGES, DÉPARTEMENT COURTAGES DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtag.com](http://www.sma-courtag.com)





La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées reste celui prévu par L'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE.

---

**La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.**

Fait à PARIS  
Le 20/12/2019

Le Président du Directoire  
Par délégation



---

**SMA COURTAGE, DÉPARTEMENT COURTAGE DE SMA SA**  
**SMA SA**

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance  
Entreprise régie par le code des assurances au capital  
de 12 000 000 euros, RCS PARIS 332 789 296  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

[www.sma-courtage.com](http://www.sma-courtage.com)



### Attestation d'Assurance - Risques Environnementaux

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

**VEOLIA ENVIRONNEMENT**  
21, rue La Boétie  
75008 PARIS  
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

**EQUALIA SERVICES**  
9 rue de la Mare Blanche  
77186 NOISIEL  
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00218520** garantissant les conséquences pécuniaires des risques environnementaux pouvant lui incombent du fait de l'exploitation des sites assurés et des activités garanties par ce contrat.

Les garanties s'exercent dans le respect de la législation locale et à concurrence des montants ci-après qui s'entendent par sinistre et pour l'ensemble des sinistres imputés à la période d'assurance, sans pouvoir excéder **10 000 000 EUR** pour la période d'assurance :

#### GARANTIES DE BASE :

##### RESPONSABILITE CIVILE ATTEINTES A L'ENVIRONNEMENT :

**Engagement annuel maximum de l'Assureur, toutes garanties confondues : 10 000 000 EUR**

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'Assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

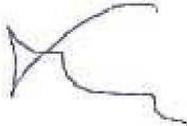
Période de la police du 01/01/2020 au 31/12/2020 inclus.

La présente attestation est valable pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020 inclus. Elle est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auxquels elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 12/11/2019

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



### Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

**VEOLIA ENVIRONNEMENT**  
21, rue La Boétie  
75008 PARIS  
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

**EQUALIA SERVICES**  
9 rue de la Mare Blanche  
77186 NOISIEL  
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL00218420** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

**Responsabilité Civile Exploitation**

Tous dommages confondus ( corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) 10 000 000 EUR Par sinistre

**Responsabilité Civile Après-Livraison, Après Réception et Responsabilité Civile Professionnelle**

Tous dommages confondus ( corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non) 10 000 000 EUR Par année d'assurance

Il est précisé que les montants indiqués ci-dessus s'entendent sans préjudice des autres sous-limitations telles que mentionnées au contrat et forment la limite des engagements de l'Assureur, quel que soit le nombre de personnes physiques ou morales bénéficiant de la qualité d'assuré, pour l'ensemble des réclamations formulées au cours d'une même année d'assurance.

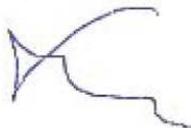
Période d'assurance du 01/01/2020 au 31/12/2020

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 05/11/2019

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :



Signature autorisée/ Authorised signatory :



EQUALIA

CONTRAT EB011 EQUALIA - ASST -

FONDS DE RENOUVELLEMENT

(PERIODE 01/01/17 au 31/12/2020)

11.3. ANNEXE 5 : COMPTE DE RENOUVELLEMENT

D01 = 1 000 000,00		Valeur 2017	(Avr n°2)	2017		Euros
Date	Libellé	Taux Eonia	Indice K	Dotation	Utilisation	Solde (+ si créditeur - si débiteur)
janv-17	Report 100 % solde au 31/12/2015 FSR Renouvellement					339 067,81
janv-17	Report 50 % solde au 31/12/2015 FSR Gros entretiens					699 440,26
janv-17	Dotation 2017			1 000 000,00		2 038 508,07
juil-17	libellé à redéfinir			- 259 627,02		1 778 881,05
juil-17	K		1,000000			1 778 881,05
déc-17	Rénov serveur topkapi step 3ème tranche bâtiment d'exploit				10 089,73	1 768 791,32
déc-17	Rnvt modem de secours astreinte step 3ème tranche bâtiment d'exploit				5 334,27	1 763 457,05
juin-17	Rnvt preleveur entree bache nord t3 step 3ème tranche global usine :autosurveillance				4 361,50	1 759 095,55
mai-17	Rnvt preleveur entree 1b pe 001t step 3ème tranche global usine :autosurveillance				4 207,45	1 754 888,10
juin-17	Rnvt eclairages step step 3ème tranche distribution électrique t3				22 318,75	1 732 569,35
nov-17	Rnvt armoire puissance z10 ab01 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				116 759,92	1 615 809,43
nov-17	Rnvt chassis instrum z10 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				15 229,56	1 600 579,87
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 101 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				6 091,82	1 594 488,05
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 102 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				6 091,82	1 588 396,23
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 103 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				6 091,82	1 582 304,41
nov-17	Rnvt armoire degreilleur 10 dg 104 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				6 091,82	1 576 212,59
mai-17	Rnvt 10 pc 101 pompe relevement no 1 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				16 478,90	1 559 733,69
oct-17	Rnvt 10 mv 601 vis degreilleurs fins step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				6 299,99	1 553 433,70
oct-17	Rnvt 10 mv 602 vis degreilleurs moyens step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				6 299,99	1 547 133,71
nov-17	Rnvt 10 mv 603 vis generale dechets step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				77 588,74	1 469 544,97
nov-17	Rénov 10 mr 001 pont racleur deshuileur step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				3 958,51	1 465 586,46
juin-17	Rnvt 10ab101 oxyclone n1 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				4 614,93	1 460 971,53
juin-17	Rnvt 10ab102 oxyclone n2 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				4 614,93	1 456 356,60
mai-17	Rénov equip hydraulique filiere eau zone 10 step 3ème tranche zone 10 cptage et pretraitement				7 260,01	1 449 096,59
nov-17	Rnvt 20 pc 101 pompe exhaure no 1 step 3ème tranche zone 20				1 883,00	1 447 213,59
mars-17	Rnvt 21pu301 pompe bf n1 step 3ème tranche zone 21 decantation				3 632,41	1 443 581,18
mars-17	Rnvt 21pu302 pompe bf n2 step 3ème tranche zone 21 decantation				3 632,41	1 439 948,77
mars-17	Rnvt 21pu303 pompe bf n3 step 3ème tranche zone 21 decantation				3 632,41	1 436 316,36
juin-17	Rnvt 22ag301 agitateur boues flottees step 3ème tranche zone 22 flottation				1 537,22	1 434 779,14
nov-17	Rénov hydraulique partie boues zone 22 step 3ème tranche zone 22 flottation				4 304,01	1 430 475,13
nov-17	Rnvt 30pc102 pompe anoxie no 2 step 3ème tranche zone 30 biologique				31 261,01	1 399 214,12
nov-17	Rnvt 30pc107 pompe aerobie no 3 step 3ème tranche zone 30 biologique				31 261,01	1 367 953,12
oct-17	Rénov 30cs205 surpresseur lavage n2 step 3ème tranche zone 30 biologique				6 406,36	1 361 546,76
sept-17	Rnvt 30pc131 pompe eau industn1 step 3ème tranche zone 30 biologique				4 787,05	1 356 759,71
mars-17	Rénov hydraulique biocarbone goulottes filtres aerobie step 3ème tranche zone 30 biologique				16 791,00	1 339 968,71
nov-17	Rénov platelage bio step 3ème tranche zone 30 biologique				7 544,82	1 332 423,89
déc-17	Rénov pte maconnerie : revetements step 3ème tranche zone 30 biologique				6 026,10	1 326 397,79
nov-17	Rnvt cellule 16 matériaux filtrants step 3ème tranche zone 30 biologique				120 457,44	1 205 940,35
juil-17	Rnvt eclairage zone 30 step 3ème tranche zone 30 biologique				10 072,56	1 195 867,79
mars-17	Rnvt 40pv302 pompe boue no 2 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				3 500,00	1 192 367,79
mars-17	Rnvt 40ag1 prepa 1 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				1 909,99	1 190 457,80
mai-17	Rnvt stand vidange big bag z40 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				6 774,19	1 183 683,61
nov-17	Rénov 40mv403 vis gavage schwing step 3ème tranche zone 40 deshydratation				5 562,00	1 178 121,61
déc-17	Rénov 40 pv 401 pompe transfert gateaux step 3ème tranche zone 40 deshydratation				9 516,78	1 168 604,83
nov-17	Rnvt 40mv404 vis ss silo gateaux->valo step 3ème tranche zone 40 deshydratation				24 555,85	1 144 048,98
sept-17	Rénov pompe a boues 40pv402 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				6 108,01	1 137 940,97
juil-17	Rnvt eclairage zone 40 step 3ème tranche zone 40 deshydratation				10 072,57	1 127 868,40
sept-17	Rénov 51pv311 ppe hp de transf. sortie silo 3-10 step 3ème tranche filiere boues				2 864,94	1 125 003,46
mars-17	Rénov 52mx301 malaxeur r mie step 3ème tranche filiere boues				4 530,53	1 120 472,93
nov-17	Rnvt 52ff301 d bit massique de boues -> four step 3ème tranche filiere boues				3 505,99	1 116 966,94
sept-17	Rénov 52cv201 ventilateur de fluidisation - four step 3ème tranche filiere boues				4 900,01	1 112 066,93
août-17	Rénov syst me interne (manches) step 3ème tranche filiere boues				14 211,48	1 097 855,45
août-17	Rnvt 53li910 li hh lh mesure de niveau silo bicarbonate step 3ème tranche filiere boues				2 838,02	1 095 017,43
nov-17	Rénov r fractaire step 3ème tranche filiere boues				9 000,00	1 086 017,43
août-17	Rénov b ti four step 3ème tranche filiere boues				43 329,04	1 042 688,39
août-17	Rénov b ti + caisson lectrofiltre step 3ème tranche filiere boues				9 263,81	1 033 424,58
sept-17	Rénov tuyauterie fum es carneau four step 3ème tranche filiere boues				44 542,07	988 882,51
oct-17	Rénov mat riel secours maintien contr l step 3ème tranche filiere boues				37 975,08	950 907,43
nov-17	Rénov 60 pc 924 pompe recyclage 2 f2-t2 step 3ème tranche zone 60 desodorisation				2 401,01	948 506,42
juil-17	Rnvt 0b.bt.003 ar. de distrib. 230v ondule step 4ème tranche distribution électrique t4				13 101,96	935 404,46
juin-17	Rénov 0b.tg.bf1tab gen. basse tension t4 step 4ème tranche distribution électrique t4				17 055,00	918 349,46
juin-17	Rnvt 1b.ab.0.03 oxyclones step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretraitement t4				4 556,84	913 792,62
nov-17	Rénov 1b.dg.1.03 degreilleur fin file 1 step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretraitement t4				4 334,00	909 458,62
oct-17	Rénov 1b.pc.1.01 ppe de relevement step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretraitement t4				8 309,99	901 148,63
août-17	Rnvt 1b.pc.7.01 ppe eaux sableuses tremie 1 step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretraitement t4				9 100,42	892 048,21
août-17	Rnvt 1b.pc.7.03 ppe extr. sables laveur step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretraitement t4				6 980,10	885 068,11
nov-17	Rnvt 1b.pv.8.01 ppe soutirage ecumes step 4ème tranche zone 1b bache tampon et pretraitement t4				2 740,00	882 328,11
nov-17	Rnvt 2b.ag.1.02 agits rapides cuves coagul step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				3 989,33	878 338,78
mars-17	Rnvt 2b.pv.3.01 ppe de reprise des boues step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				3 632,41	874 706,37
nov-17	Rnvt 2b.pv.3.12 ppe refill boues mixtes epai step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				3 418,01	871 288,36
juin-17	Rnvt 2b.ag.3.03 agit homogenisation du et step 4ème tranche zone 2b dec flot ep stock t4				7 086,41	864 201,95
juil-17	Rnvt 3b.ag.1.01 agit bache . eaux sales step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				3 750,00	860 451,95
mars-17	Rnvt 3b.mf.0.02 palan électrique bache de p step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				5 717,68	854 734,27
nov-17	Rénov 3b.pc.1.03 ppe alim. 3 biostyr t4 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				12 535,00	842 199,27
nov-17	Rnvt 3b.pc.1.25 ppe exhaure galerie biostyr step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				2 184,01	840 015,26
août-17	Rnvt 3b.pv.9.02 ppe dos. methanol 2 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				2 651,11	837 364,15
juil-17	Rnvt 3b.pv.9.11 ppe de circulation boucle m step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				2 740,00	834 624,15
sept-17	Rnvt 3b.vp.1.01 van. ent eau filtres 1 . 8 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,84	826 680,31
sept-17	Rnvt 3b.vp.1.02 van. ent eau filtres 1 . 8 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	818 736,48
sept-17	Rnvt 3b.vp.1.03 van. ent eau filtres 1 . 8 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,84	810 792,64
sept-17	Rnvt 3b.vp.1.54 van. ent eau filtres 11 . 1 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	802 848,81
sept-17	Rnvt 3b.vp.1.55 van. ent eau filtres 11 . 1 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	794 904,98
sept-17	Rnvt 3b.vp.1.56 van. ent eau filtres 11 . 1 step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 943,83	786 961,15
juil-17	Rénov 3brc 901 cuve stockage methanol step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				3 197,00	783 764,15
oct-17	Rénov hydraulique biostyr partie filiere eau step 4ème tranche zone 3b biostyr t4				7 447,35	776 316,80
déc-17	Taux Eonia 2017	-0,3420%			2 655,00	773 661,80

janv-18	Report Année précédente				773 661,80
janv-18	Dotation 2018			1 070 000,00	1 843 661,80
juil-18	libellé à redéfinir			- 259 627,02	1 584 034,78
juil-18	K		1,070000		1 584 034,78
avr-18	Rnvt une manchette debimetre electromagnetique dn 600 batiment d exploitation :materiels critiques en st t3			9 171,94	1 574 862,84
sept-18	Rnvt 3b.pe.002 preleveur d'echantillons sortie bio tc global usine :autosurveillance t3			3 983,59	1 570 879,25
août-18	Rénov armoire distribution distribution électrique t3			77 702,24	1 493 177,01
nov-18	Rnvt debimetre d'entree 00f004 zone 10 comptage et pretraitement t3			2 643,74	1 490 533,27
avr-18	Rnvt debimetre bg pass 10f001 zone 10 comptage et pretraitement t3			1 764,17	1 488 769,10
nov-18	Rnvt variateur frequence ppe rel 1 10bt001var01 zone 10 comptage et pretraitement t3			6 182,55	1 482 586,55
avr-18	Rnvt 10 pc 103 pompe relevement no 3 zone 10 comptage et pretraitement t3			12 639,88	1 469 946,67
juil-18	Rénov couverture alu regards , caniveaux zone 10 comptage et pretraitement t3			5 151,88	1 464 794,79
déc-18	Rénov hydraulique partie boues zone 22 zone 22 flottation t3			4 193,51	1 460 601,28
nov-18	Rénov equipt hydraulique zone 23 zone 23 epaississement t3			504,46	1 460 096,82
nov-18	Rnvt 30aa002 analyseur d'ammonium entree biologique zone 30 biologique t3			10 834,90	1 449 261,92
sept-18	Rnvt 30aa013 analyseur d'ammonium sortie biologiq zone 30 biologique t3			13 006,72	1 436 255,20
juil-18	Rnvt onduleur zone 20-30 zone 30 biologique t3			4 683,33	1 431 571,87
nov-18	Rnvt variateur freq 30pc105 zone 30 biologique t3			4 671,47	1 426 900,40
juin-18	Rnvt clim local turbos zone 30 biologique t3			52 623,50	1 374 276,90
avr-18	Rénov 30cv201 ventilateur cellule biocarbonn zone 30 biologique t3			4 919,17	1 369 357,73
déc-18	Rnvt 30pc111 pompe lavage no 1 zone 30 biologique t3			87 224,71	1 282 133,02
nov-18	Rnvt cellule 14 materiaux filtrants zone 30 biologique t3			121 209,43	1 160 923,59
déc-18	Rnvt armoire pompe schwing z40 zone 40 deshydratation t3			27 771,23	1 133 152,36
déc-18	Rnvt clim. 6 zone 40 deshydratation t3			7 583,93	1 125 568,43
déc-18	Rnvt 40mv403 vis gavage schwing zone 40 deshydratation t3			28 881,61	1 096 686,82
nov-18	Rnvt pompe a boues 40pv402 zone 40 deshydratation t3			158 848,84	937 837,98
sept-18	Rénov portail électrique zone 40 deshydratation t3			8 058,65	929 779,33
déc-18	Rnvt gaines ventilation zone 50 valorisation incineration t3			11 882,38	917 896,95
nov-18	Rénov porte alu zone 50 valorisation incineration t3			11 298,22	906 598,73
nov-18	Rénov 51pv301 ppe transf. fosse boue vers silos filiere boues07066b01 t3			10 504,23	896 094,50
nov-18	Rénov silo 2 boues ext rieures (150 m3) filiere boues07066b01 t3			4 534,61	891 559,89
nov-18	Rénov 51pv321 ppe hp de transf. sortie silo 3-20 filiere boues07066b01 t3			9 976,79	881 583,10
déc-18	Rénov 52mx301 malaxeur tr mie filiere boues07066b01 t3			7 290,07	874 293,03
déc-18	Rénov 52pv301 pompe rotor transfert boues -> le four filiere boues07066b01 t3			10 256,76	864 036,27
nov-18	Rénov br leur allumage+sys escamotable+armoire br leur+p filiere boues07066b01 t3			32 749,85	831 286,42
nov-18	Rénov 53mv621 vis de transfert cendres s ches filiere boues07066b01 t3			3 625,01	827 661,41
déc-18	Rénov 53ba910 broyeur bicarbonate filiere boues07066b01 t3			23 007,94	804 653,47
mai-18	Rénov tuyauterie process (eau. air. huiles. bicar) filiere boues07066b01 t3			14 219,09	790 434,38
déc-18	Rnvt vannes papillon filiere boues07066b01 t3			11 767,95	778 666,43
avr-18	Rénov serrurerie acier filiere boues07066b01 t3			13 187,55	765 478,88
avr-18	Rnvt pompe lavage soude 60pc 910 zone 60 desodorisation t3			6 766,12	758 712,76
sept-18	Rnvt v m c distillateur t3			6 069,56	752 643,20
nov-18	Rnvt 1b.ag.1.05 agit. subm demi-bache tampo zone 1b bache tampon et pretraitement t4			9 296,34	743 346,86
sept-18	Rnvt 1b.mv.6.03 vis reprise gene des deche zone 1b bache tampon et pretraitement t4			75 952,91	667 393,95
avr-18	Rnvt 2b.ag.1.01 agits rapides cuves coagul zone 2b dec flot ep stock t4			6 753,61	660 640,34
nov-18	Rénov couverture alu regards , caniveaux zone 2b dec flot ep stock t4			10 139,08	650 501,26
sept-18	Rnvt 3b.aa.002 analyseur ammonium-metre zone 3b biostyr t4			14 068,68	636 432,58
sept-18	Rnvt 3b.aa.003 analyseur ammonium-metre zone 3b biostyr t4			20 255,19	616 177,39
sept-18	Rnvt nitratemetre sortie tc zone 3b biostyr t4			8 694,61	607 482,78
juin-18	Rnvt 3b.ag.1.02 agit. bache . eaux sales zone 3b biostyr t4			3 891,54	603 591,24
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.61 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	596 674,93
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.62 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	589 758,62
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.63 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	582 842,31
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.64 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	575 926,00
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.65 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,40	569 009,60
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.66 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	562 093,29
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.67 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	555 176,98
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.71 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	548 260,67
mai-18	Rnvt 3b.vp.1.72 van.isol.sor.eaux de lav.fi zone 3b biostyr t4			6 916,31	541 344,36
juin-18	Rénov couverture alu regards , caniveaux zone 3b biostyr t4			5 151,90	536 192,46
avr-18	Rénov hydraulique biostyr partie filiere eau zone 3b biostyr t4			10 461,70	525 730,76
sept-18	Rénov 6b.pc.9.21 ppe de recyclage n 1 tour 6 zone 6b desodorisation t4			3 383,75	522 347,01
nov-18	Rnvt variateur ventilateur 6bcv211 zone 6b desodorisation t4			6 190,00	516 157,01
sept-18	Rnvt unite de mineralisation rachat materiel - usine depollution des eaux t4			8 368,59	507 788,42
déc-18	Taux Eonia 2018		-0,3600%	1 828,04	505 960,38

janv-19	Report Année précédente				505 960,38
janv-19	Dotation 2019			1 098 000,00	1 603 960,38
juil-19	libellé à redifnir			- 259 627,02	1 344 333,37
juil-19	K	1,098000			1 344 333,37
nov-19	Rnvt degreilleur automatique station d epuration jablines step 800eq/hab			19 378,46	1 324 954,91
nov-19	Rénov pont racleur secondaire station d epuration jablines step 800eq/hab			810,99	1 324 143,92
nov-19	Rénov serrurerie station d epuration jablines step 800eq/hab			2 875,32	1 321 268,60
nov-19	Rénov console de supervision z40+licences dediees usine d epuration des eaux T3			16 818,86	1 304 449,74
nov-19	Rénov un ensemble de cartes automatcs 3000 yokogawa s usine d epuration des eaux T3			1 960,09	1 302 489,65
nov-19	Rnvt preleveur entree 1b pe 001b usine d epuration des eaux T3 global usine :autosurveillance			4 193,75	1 298 295,90
nov-19	Rnvt bacs de retention huile sous transfo usine d epuration des eaux T3 global usine :securite			27 629,10	1 270 666,80
nov-19	Rénov mt poste tgbt 3.1 usine d epuration des eaux 3 tranche distribution electrique t3			71 673,48	1 198 993,32
nov-19	Rénov automate fcs104 rack 3 et 4 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			8 562,30	1 190 431,02
nov-19	Rénov 10 dg 101 degreilleur moyen file 1 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			15 124,14	1 175 306,88
nov-19	Rénov 10 dg 103 degreilleur fin file 1 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			15 124,16	1 160 182,72
nov-19	Rénov 10 mv 603 vis generale dechets usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			4 596,03	1 155 586,69
nov-19	Rnvt 10mr801 separateur a flotter usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			5 628,43	1 149 958,26
nov-19	Rénov volet roulant benne no 002 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			3 085,77	1 146 872,49
nov-19	Rénov couverture alu regards , caniveaux usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			4 472,08	1 142 400,41
nov-19	Rénov equip hydraulique sables zone 10 usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			2 831,41	1 139 569,00
nov-19	Rnvt systeme roulettes ponts dessableur usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			16 292,58	1 123 276,42
nov-19	Rénov bennes a boues usine d epuration des eaux T3zone 10 comptage et pretraitement			3 692,46	1 119 583,96
nov-19	Rénov porte alu acier usine d epuration des eaux T3zone 20			2 755,97	1 116 827,99
nov-19	Rnvt trappes aluminium usine d epuration des eaux T3zone 20			9 692,64	1 107 135,35
nov-19	Rnvt 21ug102 vanne by pass sortie decanteur usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			13 491,35	1 093 644,00
nov-19	Rénov 21mr002 lamellaire no 2goulottes usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			56 436,26	1 067 207,74
nov-19	Rénov 21mr002 lamellaire no 2plaques usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			56 436,25	980 771,49
nov-19	Rénov 21mr002 lamellaire no 2charpente usine d epuration des eaux T3zone 21 decantation			56 453,19	924 318,30
nov-19	Rénov pont flottateur surverses equip diver usine d epuration des eaux T3zone 22 flottation			3 918,18	920 400,12
nov-19	Rénov pont flottateur 2 surverses equip div usine d epuration des eaux T3zone 22 flottation			3 741,01	916 659,11
nov-19	Rnvt 22pc103 pompe pressurisation no 3 usine d epuration des eaux T3zone 22 flottation			1 949,77	914 709,34
nov-19	Rénov unite filtration analyseur ammonium en usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			6 026,02	908 683,32
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute 4a usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,34	904 282,98
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute 4b usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,31	899 882,67
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute 5a usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,34	895 482,33
nov-19	Rnvt vanne entree eau brute5b usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 400,34	891 081,99
nov-19	Rénov veranda alu analyseur 1230 usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			4 734,73	886 347,26
nov-19	Rnvt cellule 26 materiaux filtrants usine d epuration des eaux T3zone 30 biologique			119 959,79	766 387,47
nov-19	Rénov armoire pompe schwing z40 usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			27 734,28	738 653,19
nov-19	Rnvt gaines ventilation accessoires +grille ventilation usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			7 284,01	731 369,18
nov-19	Rénov tube chauffage usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			5 164,59	726 204,59
nov-19	Rénov cana ref. pompe schwing vers silo boue usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			43 977,82	682 226,77
nov-19	Rénov porte alu, porte acier , serrurerie usine d epuration des eaux T3zone 40 deshydratation			8 273,91	673 952,86
nov-19	Rénov volet roulant auto est zone 50 usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			3 523,98	670 428,88
nov-19	Rénov volet roulant sas ouest no 011 usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			4 621,35	665 807,53
nov-19	Rénov gaines ventilation usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			20 892,44	644 915,09
nov-19	Rénov garde corps,passerelles alu z50 usine d epuration des eaux T3zone 50 valorisation incineration			6 661,34	638 253,75
nov-19	Rnvt 51rad001 borne de radioactivite usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			4 224,80	634 028,95
nov-19	Rénov 51pv311 ppe hp de transf. sortie silo 3-10 usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			9 257,10	624 771,85
nov-19	Rénov 52pv301 pompe rotor transfert boues -> le four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			7 510,34	617 261,51
nov-19	Rnvt 52ff301 d bit massique de boues -> four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			3 432,02	613 829,49
nov-19	Rénov recuperateur z50 four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			11 857,37	601 972,12
nov-19	Rénov 53ba910 broyeur bicarbonate usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			22 248,99	579 723,13
nov-19	Rénov economiseur usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			13 302,99	566 420,14
nov-19	Rnvt échangeur secondaire usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			5 691,90	560 728,24
nov-19	Rénov protection incendie usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			5 367,46	555 360,78
nov-19	Rénov poste informatique wex usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			3 567,90	551 792,88
nov-19	Rénov b ti four usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			46 560,46	505 232,42
nov-19	Rénov gaines de ventilation + accessoires usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			7 698,06	497 534,36
nov-19	Rénov tuyauterie refib et cendres usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			6 651,49	490 882,87
nov-19	Rénov vannes papillon usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			11 564,14	479 318,73
nov-19	Rénov serrurerie aluminium usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			2 755,15	476 563,58
nov-19	Rénov serrurerie acier usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			22 896,11	453 667,47
nov-19	Rénov rail lectrique big-bag cap 1000 kg usine d epuration des eaux T3filiere boues07066b01			10 626,48	443 040,99
nov-19	Rénov equip hydraulique partie injection reactif javel usine d epuration des eaux T3zone 60 desodorisation			3 797,86	439 243,13
nov-19	Rénov 1b.mv.6.03 vis reprise gene des decheT5 usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			2 926,93	436 316,20
nov-19	Rnvt 1b.pc.1.01 ppe de relevement usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			12 624,27	423 691,93
nov-19	Rénov volet benne no 004 usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			3 085,79	420 606,14
nov-19	Rnvt systeme roulettes ponts dessableur usine depollution des eaux T4 zone 1b bache tampon et pretraitement			16 292,61	404 313,53
nov-19	Rnvt 2a.pv.9.02 ppe dos. fec13 de t3 usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			1 553,32	402 760,21
nov-19	Rnvt 2b.vg.1.10 van. murale de by-pass aval usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			9 460,41	393 299,80
nov-19	Rnvt 2b.pv.3.07 ppe reprise boues epaissie usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			3 559,09	389 740,71
nov-19	Rénov porte alu ser et p acier bat flott. et usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			2 755,15	386 985,56
nov-19	Rénov couverture alu regards , caniveaux usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			5 907,17	381 078,39
nov-19	Rénov tuyauteries process zone 2b filiere boues usine depollution des eaux T4 zone 2b dec flot ep stock			2 513,05	378 565,34
nov-19	Rénov 3b.mf.0.01 palan electrique bache de p usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			443,71	378 121,63
nov-19	Rnvt 3b.pc.1.11 ppe alim. eaux sales du flo usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			5 623,42	372 498,21
nov-19	Rnvt 3b.vp.1.73 van.isol.sor.eaux de lav.fi usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			7 167,75	365 330,46
nov-19	Rnvt 3b.vp.1.74 van.isol.sor.eaux de lav.fi usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			7 167,77	358 162,69
nov-19	Rnvt 3b.vp.1.75 van.isol.sor.eaux de lav.fi usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			7 167,75	350 994,94
nov-19	Rnvt éclairage parcours de visite usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			16 226,65	334 768,29
nov-19	Rnvt collecteur a bague flottateur -tc usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			3 702,15	331 066,14
nov-19	Rnvt servo moteur aubes aval usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			3 418,42	327 647,72
nov-19	Rnvt servo moteur aubes amont usine depollution des eaux T4 zone 3b biostyr			4 178,08	323 469,64
nov-19	Rnvt variateurs pompes relevements t3 et usine depollution des eaux T4 zone 6b desodorisation			5 066,79	318 402,85
déc-19	Taux Eonia 2019	-0,4569%		- 1 454,78	316 948,06

#### **11.4. ANNEXE 6 : ETAT DES SINISTRES ET PROVISIONS**

Aucun sinistre n'est apparu au cours de l'exercice.

Aucune provision n'a été constatée au cours de l'exercice.

## 11.5. ANNEXE 7 : SOUS-TRAITANTS

Nom Sous-traitants	Sous-traitants	Activité
ABB FRANCE	X	Entretien des variateurs
AIR CLIMATISATION SERVICE	X	Entretien climatisations
AIR INDUSTRIE THERMIQUE	X	Equipementier chaudronnier four
AUBINE	X	Transport et traitement déchets
CHUBB FRANCE	X	Protection incendie
DESFOUGERES CHAUFFAGE	X	Entretien chaudière T2
ENVIRONNEMENT SA	X	Analyseurs fumées
EUROPE COURSES EXPRESSE 95	X	Coursier
HACH LANGE FRANCE	X	Entretien préleveurs et sondes
LA CORBEILLE BLEUE	X	Transport et traitement des papiers
METADAM	X	Chaudronnier Serrurier
P R SECURITE	X	Chaudronnier tuyauteur
SAACKE BRULEURS INDUSTRIELS	X	Entretien brûleur four
SAFETY KLEEN FRANCE	X	Fontaine dégraissante
SARTORIUS FRANCE	X	Etalonnage mesures laboratoire
SEDE ENVIRONNEMENT	X	Gestion des boues
SERLABO TECHNOLOGIES	X	Laboratoire d'analyses
SEURECA	X	Méthodologie analyse des risques
SIPAM	X	Serrurier
SNAVEB	X	Curages
SODEX PROTECTION	X	Entretien des détecteurs de gaz
SUEZ RV ENERGIE	X	Incinération des déchets de dégrillage
TEURNIER FRERES RENFLOUEMENT	X	Plongeurs
XYLEM WATER SOLUTIONS FRANCE SAS	X	Entretien des pompes de relevage
YOKOGAWA FRANCE	X	Entretien et mise à niveau des automates

## **11.6. ANNEXE 8 : INVENTAIRE VALORISE**

L'inventaire est joint à la clé USB contenant le rapport annuel.

## 11.7. ANNEXE 8BIS : INVENTAIRE DES BIENS DE REPRISE

La cession des biens de reprise de la société SFDE à la société EQUALIA SERVICES a été faite durant l'année 2010 à la valeur nette comptable conformément aux dispositions contractuelles. Ces biens sont devenus des biens de retour.

Ci-après la liste des biens de reprise.

Société	Immobilisation	Catégorie d'immob.	Désignation de l'immobilisation	Centre de coûts	Centre responsable	Date mise en service	CAP actuels	Amort. cumulé	Val.compt.act.	Durée d'utilisation	Localisation
A051	2000000020	A3125099	SIAM LOCAUX SOCIAUX	6767B700EB	6767B700EB	01/01/2019	46 966,02	-4 696,60	42 269,42	10	SAINT THIBAUT DES VIGNES
		A3125099					46 966,02	-4 696,60	42 269,42		
A051	2000000013	A3149099	MATERIEL DE COUPE ET D'EBAVURAGE	6767BC00EB	6767BC00EB	01/02/2010	3 589,54	-3 589,54	0,00	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
A051	2000000014	A3149099	UNITE DE MINERALISATION K435	6767BC00EB	6767BC00EB	01/03/2010	4 400,00	-4 400,00	0,00	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
A051	2000000015	A3149099	FOUR DE MINERALISATION	6767BC00EB	6767BC00EB	01/02/2010	1 582,40	-1 582,40	0,00	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
A051	2000000016	A3149099	MINERALISATION PROGRAM DCO 2	6767BC00EB	6767BC00EB	01/01/2011	3 700,00	-3 700,00	0,00	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
A051	2000000017	A3149099	TRIPORTEUR	6767BC00EB	6767BC00EB	01/10/2012	758,00	-758,00	0,00	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
A051	2000000018	A3149099	minitrace S10 GAMMA	6767BC00EB	6767BC00EB	01/06/2013	834,00	-834,00	0,00	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
A051	2000000019	A3149099	DEBIMETRE AUTONOME	6767BE22EB	6767BE22EB	30/05/2017	6 976,90	-4 603,69	2 373,21	6	SAINT THIBAUT DES VIGNES
		A3149099					21 840,84	-19 467,63	2 373,21		
							68 806,86	-24 164,23	44 642,63		

## 11.8. ANNEXE 9 : ORGANIGRAMME DU PERSONNEL ACTUALISE

### Agence Marne Aval Société EQUALIA Services (Situation au 31/12/2019)

Les données (liste des personnels et taux d'activité) seront amenées à évoluer dans le temps et en fonction de l'activité

		Répartition dans Organigramme CARE	Nombre d'agent	ETP 12/2019
<b>Centre Opérationnel Marne Nord</b>			<b>13</b>	<b>4,45</b>
	Stéphane PIERCOURT	Directeur d'exploitation	1	0,30
	Marie IAQUINTA	Directeur de contrats	1	0,35
	Fabien CHARLOT	Directeur de Service Usines	1	0,95
	Jean-Luc PLACET	Directeur de Service Maintenance	1	0,50
		Ctrf de Gestion	1	0,30
		Responsable des Ressources humaines	1	0,25
		Assistante direction	1	0,15
		Agent Administratif	1	0,15
		SIG	1	0,25
		SIG	1	0,25
		SIG	1	0,15
		Responsable SAE	1	0,35
		Responsable qualité sécurité environnement	1	0,50
<b>Service Maintenance</b>			<b>22</b>	<b>8,9</b>
	Eric JOSSE	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,50
		Mécaniciens	1	0,20
		Mécaniciens	1	0,20
		Mécaniciens	1	0,95
		Mécaniciens	1	0,30
		Mécaniciens	1	0,50
		Mécaniciens	1	0,40
		Mécaniciens	1	1,00
		Mécaniciens	1	0,30
		Mécaniciens	1	1,00
		Mécaniciens	1	0,30
	William PERICAUD	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,25
		Automaticiens	1	0,20
		Automaticiens	1	0,15
		Automaticiens	1	0,10
	Stéphane BIETTRON	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,20
		Electromécaniciens	1	0,30
		Electromécaniciens	1	0,20
		Electromécaniciens	1	0,25
		Electromécaniciens	1	0,75
		Electromécaniciens	1	0,50
		Electromécaniciens	1	0,35
<b>Service Dépollution Qualité Milieu - Laboratoire</b>			<b>3</b>	<b>2,9</b>
	Cécile ROCHET	Responsable laboratoire	1	0,95
		Technicien de laboratoire	1	1
		Technicien de laboratoire	1	0,95
<b>Exploitation usine</b>			<b>11</b>	<b>8,6</b>
	Jacques SCHAAFF	Responsable Unité Opérationnelle	1	1,00
		Conducteur usine	1	1,00
		Conducteur usine	1	1,00
		Conducteur usine	1	1,00
		Conducteur usine	1	1,00
		Conducteur usine	1	1,00
		Conducteur usine	1	1,00
	Gilles DEBEAULIEU	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,15
		Conducteur usine	1	1,00
		Conducteur usine	1	0,20
		Conducteur usine	1	0,20
<b>Service Milieu</b>			<b>4</b>	<b>1,3</b>
	Florent WILL	Responsable Unité Opérationnelle	1	0,20
		Technicien milieu	1	0,15
		Technicien milieu	1	0,80
		Technicien milieu	1	0,15

	2019	
	ETP	€
Direction	2,1	210 065
Chefs de station	1,2	122 509
Autre encadrement	1,2	93 963
Electromécanicien	8,0	377 988
Agent d'exploitation	7,4	413 552
Laborantin-chimiste	2,9	8 613
Administratif	2,4	167 722
Autres	1,1	66 859
<b>Total</b>	<b>26,1</b>	<b>1 461 270</b>

## 11.9. ANNEXE 10 : LE COMPTE ANNUEL DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE LA DELEGATION (CARE)

### → Le CARE

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et charges et l'avis des Commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « Annexes financières »

Les données ci-dessous sont en Euros.

**EQUALIA SERVICES**

Version Finale

### Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2019 (en application du décret du 14 mars 2005)

**Collectivité: EB011 - EQUALIA SERVICES**

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>15 879 763</b>	<b>16 127 794</b>	<b>1.56 %</b>
Exploitation du service	9 634 896	9 937 474	
Collectivités et autres organismes publics	6 244 867	6 190 320	
<b>CHARGES</b>	<b>13 612 604</b>	<b>13 456 127</b>	<b>-1.15 %</b>
Personnel	1 591 600	1 461 269	
Energie électrique	1 239 568	1 314 933	
Produits de traitement	906 799	892 748	
Analyses	107 066	68 569	
Sous-traitance, matières et fournitures	1 360 552	1 262 838	
Impôts locaux et taxes	- 14 559	106 658	
Autres dépenses d'exploitation	1 302 375	1 266 712	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	<i>66 073</i>	<i>19 780</i>	
<i>engins et véhicules</i>	<i>113 380</i>	<i>102 561</i>	
<i>informatique</i>	<i>24 878</i>	<i>35 281</i>	
<i>assurances</i>	<i>2 482</i>	<i>0</i>	
<i>locaux</i>	<i>188 377</i>	<i>99 061</i>	
<i>autres</i>	<i>907 184</i>	<i>1 010 029</i>	
Contribution des services centraux et recherche	7 837	3 920	
Collectivités et autres organismes publics	6 244 867	6 190 320	
Charges relatives aux renouvellements	810 373	838 373	
<i>fonds contractuel ( renouvellements )</i>	<i>810 373</i>	<i>838 373</i>	
Charges relatives aux investissements	22 151	22 484	
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	<i>22 151</i>	<i>22 484</i>	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	33 976	27 304	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>2 267 159</b>	<b>2 671 667</b>	<b>17.84 %</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	755 643	890 465	
<b>RESULTAT</b>	<b>1 511 516</b>	<b>1 781 202</b>	<b>17.84 %</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/23/2020

→ *L'état détaillé des produits*

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE.

Les données ci-dessous sont en Euros.

EQUALIA SERVICES

Version Finale

**Etat détaillé des produits (1)**  
**Année 2019**

**Collectivité: EB011 - EQUALIA SERVICES**

**Assainissement**

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	9 634 896	9 937 474	3.14 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>8 757 210</i>	<i>10 137 804</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>877 686</i>	<i>- 200 330</i>	
<b>Exploitation du service</b>	<b>9 634 896</b>	<b>9 937 474</b>	<b>3.14 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	6 245 078	6 190 320	-0.88 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>6 206 081</i>	<i>6 271 732</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>38 997</i>	<i>- 81 412</i>	
Redevance prélèvement (Agence de l'Eau)	- 211	0	NS
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>- 211</i>	<i>0</i>	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>6 244 867</b>	<b>6 190 320</b>	<b>-0.87 %</b>

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/23/20

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

## COMPTES ANNUELS

**Société : EQUALIA SERVICES**

**Forme juridique : Société en nom collectif**

**Siège social : 9 RUE DE LA MARE BLANCHE 77186 NOISIEL**

**Date de clôture : 31/12/2019**

## Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice 2019			Exercice 2018
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles incorporelles	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Terrains	0		0	0
Constructions	46 966	4 697	42 269	0
Installations techniques, matériel	204 359	19 468	184 892	183 523
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	46 966
Avances et acomptes	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations corporelles</b>	<b>251 325</b>	<b>24 164</b>	<b>227 161</b>	<b>230 489</b>
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total Actif Immobilisé (II)</b>	<b>251 325</b>	<b>24 164</b>	<b>227 161</b>	<b>230 489</b>
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
<b>TOTAL Stock</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	28 433	0	28 433	0
Clients et comptes rattachés	10 192 730	208 732	9 983 998	7 159 235
Autres créances	4 611 058	0	4 611 058	4 637 284
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
<b>TOTAL Créances et divers</b>	<b>14 832 221</b>	<b>208 732</b>	<b>14 623 489</b>	<b>11 796 519</b>
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	0	0	0	0
<b>TOTAL Disponibilités</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
<b>Total Actif Circulant (III)</b>	<b>14 832 221</b>	<b>208 732</b>	<b>14 623 489</b>	<b>11 796 519</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
<b>Total Général (I à VI)</b>	<b>15 083 546</b>	<b>232 896</b>	<b>14 850 650</b>	<b>12 027 008</b>

## Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice 2019	Exercice 2018
Capital social ou individuel dont versé : 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	0	0
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
Report à nouveau	0	0
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>2 910 330</b>	<b>2 173 144</b>
<i>Sous-Total : Situation Nette</i>	<i>2 920 330</i>	<i>2 183 144</i>
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>2 920 330</b>	<b>2 183 144</b>
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour risques	299 828	50 426
Provisions pour charges	498 273	1 479 484
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)</b>	<b>798 101</b>	<b>1 529 909</b>
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	533
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	4 278 877	804 983
<b>TOTAL Dettes financières</b>	<b>4 278 877</b>	<b>805 516</b>
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 218 156	773 724
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 796 867	3 589 427
Dettes fiscales et sociales	359 982	385 913
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 478 338	2 759 375
<b>TOTAL Dettes d'exploitation et divers</b>	<b>6 853 342</b>	<b>7 508 439</b>
Produits constatés d'avance	0	0
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>11 132 219</b>	<b>8 313 955</b>
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
<b>TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)</b>	<b>14 850 650</b>	<b>12 027 008</b>

## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2019			Exercice 2018
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	16 149 261	0	16 149 261	15 903 572
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>16 149 261</b>	<b>0</b>	<b>16 149 261</b>	<b>15 903 572</b>
Production stockée			0	0
Production immobilisée			2 642	49 262
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 002 652	1 619 499
Autres produits			69	3 848
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>18 154 624</b>	<b>17 576 181</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			13 587 222	13 770 319
Impôts, taxes et versements assimilés			123 851	-813
Salaires et traitements			0	0
Charges sociales			2 789	1 030
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	23 174	21 802
		Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	208 732	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 255 348	1 562 443
Autres charges			34 688	33 977
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>15 235 805</b>	<b>15 388 757</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 918 819</b>	<b>2 187 424</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			10 198	13 476
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>10 198</b>	<b>13 476</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-10 198</b>	<b>-13 476</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>2 908 621</b>	<b>2 173 948</b>

## Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2019	Exercice 2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	50 427	3 700
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>50 427</b>	<b>3 700</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	2 296
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	48 718	2 208
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>48 718</b>	<b>4 504</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>1 709</b>	<b>-804</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>18 205 051</b>	<b>17 579 881</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>15 294 721</b>	<b>15 406 737</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>2 910 330</b>	<b>2 173 144</b>

## Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	0	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	201 718	0	2 642	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	0	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	46 966	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>248 684</b>	<b>0</b>	<b>2 642</b>	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>248 684</b>	<b>0</b>	<b>2 642</b>	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	0	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	-46 966	0	46 966	0
	Installations générales, agencements et	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	204 359	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements	0	0	0	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	0	0	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	46 966	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>251 325</b>	<b>0</b>
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	0	0
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>251 325</b>	<b>0</b>

## Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	0	0	0		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	0	4 697	0	4 697		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		18 194	1 274	0	19 468		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	0	0	0	0		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	0	0	0	0		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)</b>		<b>18 194</b>	<b>5 970</b>	<b>0</b>	<b>24 164</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>18 194</b>	<b>5 970</b>	<b>0</b>	<b>24 164</b>		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M. Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
<b>CORPO.</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Acquis. de titres	0			0			0
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

## Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
<b>TOTAL (I)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions pour litige	0	0	0	0
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	0	0	0	0
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	1 331 373	1 004 237	2 002 652	332 958
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	198 537	317 033	50 427	465 143
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 529 909</b>	<b>1 321 271</b>	<b>2 053 078</b>	<b>798 101</b>
Provisions sur immos incorporelles	0	0	0	0
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	0	208 732	0	208 732
Autres provisions pour dépréciations	0	0	0	0
<b>TOTAL (III)</b>	<b>0</b>	<b>208 732</b>	<b>0</b>	<b>208 732</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>1 529 909</b>	<b>1 530 002</b>	<b>2 053 078</b>	<b>1 006 833</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 481 284	2 002 652	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		48 718	50 427	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

## 11.10. ANNEXE 11 : COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE EQUALIA SERVICES

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>EQUALIA SERVICES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>0009 RUE DE LA MARE BLANCHE 77186 NOISIEL</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>    </u>				
Numéro SIRET* <u>5 0 9 6 2 5 7 7 8 0 0 0 1 4</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2019</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ	4 697	42 269	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	204 359	19 468	184 892
		Autres immobilisations corporelles AT	AU			
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG			
		Autres immobilisations financières* BH	BI			
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK			
		251 325	24 164	227 161		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	28 433	28 433	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	10 192 730	208 732	9 983 998
		Autres créances (3) BZ	CA	4 611 058		4 611 058
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	0	0		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK		
			14 832 221	208 732	14 623 489	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecart de conversion actif* (VI) CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	1A			
		15 083 546	232 896	14 850 650		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>EQUALIA SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 10 000 ...)	DA 10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC
	Réserve légale (3)	DD
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>B1</b> )	DF
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG
	Report à nouveau	DH
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI 2 910 330
	Subventions d'investissement	DJ
	Provisions réglementées *	DK
	<b>TOTAL (I)</b>	DL 2 920 330
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées		DN
<b>TOTAL (II)</b>		DO
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP 299 828
	Provisions pour charges	DQ 498 273
	<b>TOTAL (III)</b>	DR 798 101
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV 4 278 877
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW 1 218 156
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 2 796 867
	Dettes fiscales et sociales	DY 359 982
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ
Autres dettes	EA 2 478 338	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC 11 132 219
	Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>	ED
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE 14 850 650
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C
		1D
		1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 9 914 064	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	0	
		FG	16 149 261	FH	16 149 261	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 149 261	FK	FL	16 149 261
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN	2 642	
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	2 002 652	
	Autres produits (1) (11)			FQ	69	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	18 154 624
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	0	
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	0	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	13 587 222	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	123 851	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ	2 789	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	23 174	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	208 732	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	1 255 348		
	Autres charges (12)			GE	34 688	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	15 235 805	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	2 918 819	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III) GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV) GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	10 198	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	10 198	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	-10 198	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	2 908 621	

Cegrid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <b>EQUALIA SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	50 427	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	50 427	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	48 718	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	48 718	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	1 709	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	18 205 051	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	15 294 721	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	2 910 330	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	10 198	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Reprise provision intérêt plafonnement 2016		50 427		
Dotation provision intérêt plafonnement 2018	24 992			
Dotation provision intérêt plafonnement 2019	23 726			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EQUALIA SERVICES</u>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9		
		TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KN		KO	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	201 718	KT		KU	2 642	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	46 966	LI		LJ	0		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	248 684	LO		LP	2 642		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	248 684	ØH		ØJ	2 642			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2				
INCORP.		TOTAL I				CØ		DØ		D7		
		TOTAL II				LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR	-46 966	MD		ME	46 966	MF	
	Inst. gales, agencets et am des constructions				IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	204 359	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales., agencets, aménagements divers				IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	46 966	MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY	0	NG		NH	251 325	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G	
	TOTAL IV				13		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	0	ØK		ØL	251 325	ØM		

(N° pas reporter le montant des centimes)\*

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegrid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**
**2020**  
**DGFIP N° 2054 bis**

 Formulaire obligatoire (article 53 A  
 du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : EQUALIA SERVICES

 Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

 1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>EQUALIA SERVICES</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS	4 697	PT		PU	4 697
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	18 194	QA	1 274	QB		QC	19 468
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	18 194	QV	5 970	QW		QX	24 164
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	18 194	ØP	5 970	ØQ		ØR	24 164
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autre immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EQUALIA SERVICES</u>					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	ID	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	1 331 373	5H	1 004 237	5J	2 002 652	5K	332 958
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	0	EQ		ER	0
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	198 537	5W	317 033	5X	50 427	5Y	465 143
<b>TOTAL II</b>	5Z	1 529 909	TV	1 321 271	TW	2 053 078	TX	798 101	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	0Z	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	208 732	6V	6W		208 732	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z	7A			
<b>TOTAL III</b>	7B		TY	208 732	TZ	UA		208 732	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	1 529 909	UB	1 530 002	UC	2 053 078	UD	1 006 833	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 481 284	UF	2 002 652			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	48 718	UK	50 427			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	10 192 730		10 192 730		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO )	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéficiaires	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	646 623		646 623	
	publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	0		0	
	Groupe et associés (2)	VC	0		0		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 964 434		3 964 434		
	Charges constatées d'avance	VS					
	<b>TOTAUX</b>		VT	14 803 788	VU	14 803 788	VV
	RENVOS	(1) Montant des	VD				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE					
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	0		0		
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 796 867		2 796 867		
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéficiaires	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	0		0		
publiques	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	359 982		359 982		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	4 278 877		4 278 877		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 478 338		2 478 338		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>		VY	9 914 064	VZ	9 914 064		
RENVOS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



# Ressourcer le monde